



HAL
open science

La communication de l'État en Afrique : de la brutalité de l'injonction verticale à la subtilité des arts de faire et de faire savoir tous azimuts

Bertrand Cabedoche

► To cite this version:

Bertrand Cabedoche. La communication de l'État en Afrique : de la brutalité de l'injonction verticale à la subtilité des arts de faire et de faire savoir tous azimuts. L'Harmattan. Simon Ngonu, La communication de l'État en Afrique. Discours, ressorts et positionnements, p. 19-80, 2020, Études africaines, série Communication. hal-04538706

HAL Id: hal-04538706

<https://hal.science/hal-04538706>

Submitted on 9 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

Introduction générale

LA COMMUNICATION DE L'ÉTAT EN AFRIQUE, DE LA BRUTALITÉ DE L'INJONCTION VERTICALE À LA SUBTILITE DE L'ART DE FAIRE ET DE FAIRE SAVOIR TOUS AZIMUTS¹

Bertrand Cabedoche

Gresec, Université Grenoble Alpes, France

bertrand.cabedoche@gmail.com

En Afrique, la communication contemporaine de l'État (à laquelle ne se réduit pas la communication publique) pourrait laisser croire à un retour à ces formes de captation de l'espace d'échange où, comme au plus chaud des premières mises en œuvre de politiques de décolonisation politique et des discours de légitimation les accompagnant, il s'agissait d'abord de construire l'unité de la nation et « l'identité territoriale », dans le cadre des frontières héritées de la colonisation. La forme injonctive de la communication de l'État s'était ensuite prolongée contre l'impérialisme culturel, dont les médias du Nord avaient été désignés comme les agents principaux, avec la prise de conscience du *néocolonialisme*. La revendication avait abouti à la réclamation collective pour un *Nouvel Ordre Mondial de l'information et de la Communication* (NOMIC). À partir de la Conférence des Non alignés d'Alger en 1973 en effet, cette lutte contre « la circulation de l'information à sens unique » devait passer par un rééquilibrage des contenus, jusque là très largement construits par le Nord avec leur lot d'ethnocentrisme, dont on retrouvait trace jusque dans les médias du Sud, influence écrasante des agences mondiales du Nord oblige (Nordenstreng, Varis, 1974). Pour les plus radicaux de ses promoteurs, par exemple l'écrivain congolais et ancien collaborateur de l'AFP Sylvain Bemba, la mise en place d'un véritable NOMIC supposait une révolution qui instaurerait d'abord un nouvel ordre économique. Mais d'autres repensaient la chronologie des stratégies en érigeant prioritaire la « révolution culturelle », ce qui excluait toute compromission avec les médias du Nord, disqualifiés en tant qu'agents de l'aliénation, voire en tant que fossoyeurs des cultures du Sud. Par la nationalisation des médias complices de cet « impérialisme culturel » sur le territoire national même, l'État devait donc

¹ Pour l'appui aux doctorant-e-s susceptibles d'y trouver intérêt, nous avons choisi de restituer en bibliographie générale la totalité du répertoire bibliographique mobilisé pour cette introduction, y compris celui consignait les références à nos propres travaux.

entreprendre d'authentiques politiques nationales d'information pour le développement économique et culturel du pays. Sa légitimité se confondait avec ce travail d'expropriation de tous les acteurs de l'aliénation culturelle (Nordenstreng, 2011). La stigmatisation contre la démocratie occidentale, qui constituait un des éléments de réhabilitation culturelle, pouvait alors faire office de politique nationale, sans plus de consistance constructive (Mattelart, Mattelart, Delcourt, 1984, p. 22).

Au-delà de sa dimension politique et économique face à un constat, unanime, du déséquilibre de l'information mondiale, la rigidité de cette cartographie par les flux avait très vite montré ses limites en termes de compréhension des mécanismes de la domination (Mattelart, Mattelart, Delcourt, 1984, p. 34). Depuis l'Amérique latine par exemple, d'autres lectures étaient apparues, qui poussaient à ne plus analyser les médias comme des canaux, mais comme des médiations. La révision conceptuelle revient à évoquer l'hypothèse d'une acculturation réciproque entre les individus et les médias, au-delà des manifestations de la domination politico-économique. Plus encore, le glissement de paradigme invite à ne plus lire la massification des industries de l'information à l'échelle mondiale systématiquement comme une menace envers une culture populaire qui, par définition, aurait dû, naturellement, s'imposer en tant qu'expression en soi de « l'authenticité », selon le discours officiel national ! En réintroduisant la distanciation dans l'analyse, il s'agit désormais de penser le populaire, non plus en termes d'extériorité garantie à toutes ces influences, « venues du ciel » ou d'ailleurs, mais en termes « *d'imbrication conflictuelle dans la massification* », comme l'enseigne l'auteur hispanico-colombien Jesús Martín-Barbero (Martín-Barbero, 2002, p. 195). Mieux, des auteurs analysent aussi les médias transnationaux comme constitutifs de l'alternative, offrant un certain rééquilibrage avec des médias publics nationaux « aux ordres » du pouvoir en place (Mattelart T., 2002 ; Madani, 2002 ; Missè, 2002). Tel est peut-être aujourd'hui l'un des premiers enjeux de la communication de l'État africain, investi parallèlement dans la mondialisation.

1 - La communication de l'État et les médias internationaux

Le rôle des radios internationales a déjà été analysé avec cet esprit (Mattelart T., 1995 ; Vittin, 2002). Le support radiophonique n'avait alors pas été choisi par hasard, tant ce « média carrefour » a été – et peut encore aujourd'hui être - reconnu comme l'outil de communication, par excellence, d'une Afrique témoignant d'une longue tradition d'oralité de son expression et de sa transmission culturelles et cultuelles (Capitant, 2008 ; Damome, 2014 ; Foutem, 2019).

La contribution au présent ouvrage de Selma Mihoubi (chapitre 1) s'inscrit dans cette dynamique de lecture. Il est vrai, loin de constituer un espace médiatique clos sur lui-même et sur les supports médiatiques nationaux courtois, la communication des acteurs nationaux, dont l'État, a fini elle-même par inclure les radios internationales, tant la présence appuyée de ces dernières sur le continent africain les érige en tant que supports, voire acteurs influents des débats nationaux. Ces acteurs médiatiques « sans frontières » se présentent par ailleurs comme étant susceptibles de dépasser les clivages partisans des médias nationaux.

Tel est le cas dans la zone sahélienne, où les stratégies gouvernementales nationales ont choisi à leur tour d'occuper le terrain ouvert par ces radios internationales, de manière plus ou moins verrouillée selon les États concernés. Pour les dirigeants de ceux-ci, il s'agit de ne pas laisser l'opposition y cannibaliser la place. Il s'agit aussi d'espérer y gagner une situation quasi monopoliste sur certaines ondes, comme avec la garantie d'un retour médiatique systématiquement positif à leur rencontre que leur offre *Radio Chine Internationale* (RCI). L'investissement vise enfin à y jouer de la primeur et de l'exclusivité des messages officiels du pouvoir, pour verser ceux-ci au chapitre des grands débats internationaux (chapitre 1). La prise en compte de RCI – c'est là l'un des mérites de la communication de Selma Mihoubi – montre combien le jeu compétitif de la communication de l'État étendu sur les radios internationales est aujourd'hui bousculé. Il convient ainsi de replacer les enjeux sur le terrain diplomatique en y intégrant le décryptage du *soft power* chinois (Courmont, 2019), développé en Asie centrale et en Europe (Zhao, 2018) avec la stratégie OBOR², mais aussi tout particulièrement en Afrique où avec l'Inde, il participe de cette même recomposition stratégique des acteurs internationaux (Thussu, 2016). En Afrique précisément, s'il n'est pas seulement construit sur la religion, le « couloir musulman » emprunté par la « Route de la soie » chinois constitue l'une des grandes manifestations de ce rééquilibrage progressif de l'économie mondiale. Pour les gouvernements rencontrés sur cette route, en particulier s'ils sont confrontés à un regain des oppositions religieuses et à des entreprises séditieuses sur fond de querelles linguistiques, et pour peu que, parallèlement, la tension sociale se retrouve exacerbée par l'enfoncement dans la crise économique de quelque nature qu'elle se présente, le modèle politico-économique chinois ajoute l'attrait de sa croissance rapide et de sa « stabilité sociale » (Simpfendorfer, 2012).

² *One Belt, One Road*, désigne la « nouvelle route de la soie », axe stratégique essentiel du développement international du pays. Déjà lancé avec le programme pharaonique d'investissements pour l'Asie, l'Europe et l'Afrique, le projet par la hauteur de ces investissements (1 000 milliards de dollars) fait craindre une hégémonie chinoise à ses partenaires, par exemple la France. L'objectif vise effectivement à ce que d'ici à 2050, la Chine se hisse au premier rang du monde en termes de puissance globale et de rayonnement international.

Pour compléter la lecture contemporaine de ces jeux d'influence, dont la répercussion se manifeste au niveau du traitement médiatique, nous ajouterons la prise en compte d'un contexte régional particulièrement encombré par les surenchères dans la spirale de l'horreur, développées par les groupes terroristes présents au Sahel, à des fins de reconnaissance médiatique en termes de *leadership*. Face à la progression de ce jeu macabre des acteurs, le répertoire des réponses adaptées à opposer tâtonne pareillement, que ce soit du côté des médias nationaux (Tjade Eone, 2005 ; Kunock, 2017) ou des discours gouvernementaux médiatisés, (Yonga, 2019), au-delà de la valorisation de leurs propres actions auprès de ces médias transnationaux (Cabedoche, 2019). Il convient encore de prendre acte des jeux de *coopétition* que les producteurs d'information développent entre eux, entre journalistes nationaux et internationaux, entre médias *off* et *on line*, dans lesquels s'inscrit également la communication de l'État en Afrique. La communication de l'État touche là un second enjeu, lié à des dispositifs numériques plus délicats à investir, voire à contrôler.

2 - La communication de l'État via les dispositifs numériques

Précisément sur le continent, le développement du numérique a aussi produit ses effets sur la communication des institutions publiques et du gouvernement, ainsi qu'en témoigne Mamadou Ndiaye depuis le Sénégal (chapitre 2). D'abord inquiets par le risque d'une politisation d'Internet, les responsables des institutions publiques ont vite perçu l'intérêt de ces nouveaux supports techniques et entrepris de s'adapter à des formes de communication, jusque là pour eux, inhabituelles (Gouba, 2018). Ainsi, les acteurs des services publics se sont investis, encore timidement aujourd'hui mais de manière de plus en plus appuyée, pour faciliter la relation avec les administrés, *via* le numérique et développer la qualité du service public.

Il convient d'envisager cette mobilisation de l'administration aussi comme partie de la communication politique que l'État contemporain entreprend et pas seulement comme relevant de la communication publique. Car face aux impulsions politiques des gouvernements, les hauts fonctionnaires peuvent témoigner de toute leur force d'inertie classique, au point qu'après Peter Dale Scott de l'Université de Berkeley (Dale Scott, 2015), Tancredi Jossieran parle d'*État profond* (Jossieran, 2018). La notion d'*État profond* (Deep State) permettrait de désigner l'omniprésence, occulte, de l'appareil administratif, voire de lobbies (par exemple militaro-financiers), fonctionnant stratégiquement par la tension et par la rétention vis-à-vis des inflexions souhaitées par le pouvoir politique depuis le sommet de

l'État, quel qu'en soit la nature. La notion avait ainsi été évoquée par Dwight Eisenhower en 1961, à propos de la résistance qu'aurait opposé au politique le « complexe militaro-industriel ».

Mais la référence métalinguistique ne fait pas l'unanimité : le degré de conscience des acteurs restant difficile à déterminer. La notion nourrit même, souvent sans preuve, des postures anti-conspirationnistes. Ainsi, certains ont vu la marque du *Deep State* derrière l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy. L'expression a aussi été convoquée par Bülent Ecevit, lorsque durant les années 1970, le Premier ministre turc faisait référence à la contre-guérilla, ce corps informel rattaché à l'appareil militaire turc et aux services de renseignement. La popularisation du terme, elle, est vraiment contemporaine. Car la notion s'est récemment profilée aux États-Unis dans le discours du président Donald Trump. Dès les premiers mois de son mandat, son entourage a ainsi accusé le *Deep State* d'entraver l'action de la *Maison blanche*, désignant ainsi les blocages de certains hauts fonctionnaires à des postes clé. Le président états-unien fustige ainsi régulièrement ces « *agents non élus de l'État profond, qui défient les électeurs au nom de leur propre agenda secret, (qui) sont une véritable menace pour la démocratie* ». Le terme a plus fortement encore résonné dans le cadre de la rencontre du G7 du 24 au 27 août 2019 à Biarritz, opposant d'un côté, l'administration, ses us et coutumes, parfois en contradiction avec ce que souhaitent mettre en place les élus, de l'autre. Sont ainsi le plus désignés les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et de celui des Finances : le *Deep State* a ainsi été plus récemment encore mobilisé par Hervé Berville, député proche du président français Emmanuel Macron, pour expliquer les difficultés internes de l'État français pour infléchir la politique française d'aide au développement dans le cadre des relations franco-africaines.

En Afrique, bien que l'ouvrage ne l'évoque qu'allusivement, les injonctions communicationnelles de l'État vis-à-vis de ces résistances administratives à la puissance publique sont perceptibles dans le cadre du lancement et de la mise en œuvre de politiques dites de « modernisation de la fonction publique », ou de freins de certains corps d'État, gangrenés par des entrismes de toute nature – politique, religieux, corporatiste, tribal, népotiste... – lors de changements impulsés par la nouvelle équipe arrivée au pouvoir, par exemple à la faveur des urnes. Déjà d'ailleurs, dès les années soixante-dix, le mimétisme administratif hérité de la période coloniale en Afrique, avait été accusé, structurellement plus que moralemernt et humainement, de constituer « l'obstacle majeur au développement » (Brugnicourt, 1973). Encore que, sur ce terrain, même si l'influence des modèles juridiques et

administratifs est consubstantielle à l'histoire des institutions, l'analyse consistant à ériger la décalcomanie juridique et administrative en tant que pierre angulaire des difficultés africaines contemporaines a déjà été dénoncée comme trompe-l'œil. L'explication se montre particulièrement réductrice des enjeux et jeux des acteurs quand d'une part, la *Charte africaine de la démocratie* de la Conférence de l'Union Africaine, signée à Addis-Abeba en 2007, réaffirme la volonté collective des États d'œuvrer pour l'approfondissement de la démocratie (Du Bois de Gaudusson, 2009) et au moment où, d'autre part, l'administration publique en Afrique s'ouvre, avec plus ou moins de bonheur, aux valeurs de la responsabilité sociétale des organisations et à la mise en œuvre du *New Public Management* (Bidi, Bane, Feige, s.d.), facilité par le recours aux outils du numérique.

Parallèlement pour le pouvoir en place, après les hésitations de départ, le retentissement en Afrique de l'élection d'un *digital president* Barak Obama aux États-Unis, qui plus est avec des origines kényanes, a consacré le rôle désormais fondamental de la « communication web », participant du renouveau de la compétition électorale et de la communication de l'État, comme nous l'avons nous-même déjà analysé (Cabedoche, 2009 et 2010). Sans doute, la *fracture numérique* écarte peut-être encore les populations qui se situent dans les « zones blanches », notamment en milieu rural (Amessinou, 2017) ou dans les zones enclavées (Aubin, Agbobli, 2014). Cependant, la convocation du concept s'écarte aujourd'hui de sa signification diffusionniste originelle (Cheneau-Loquay, 2003), en Afrique y compris : la problématique de la *fracture numérique* quitte ainsi de plus en plus le questionnement de l'accès pour privilégier celui de la compétence des utilisateurs (Van Deursen, Van Dijk, 2010).

Mais dans ce chapitre 2, Mamadou Ndiaye témoigne aussi du glissement toujours possible de la communication publique à la communication politique, ouvrant à ce qu'il désigne en tant que « dérives ». Au début du millénaire, nous avons participé à un certain nombre de travaux qui montraient déjà que, pour un pouvoir politique en place, quelle que soit sa zone nationale ou locale d'influence, l'inauguration de nouveaux supports médiatiques correspondait à des stratégies caractéristiques de la « démocratie événementielle » : l'astuce pour le responsable d'une collectivité publique consiste à témoigner d'une supposée ouverture politique en faisant « événement » par le lancement d'un support en ligne, supposé en soi et par définition interactif, sans pour autant en changer ni les contenus, ni les rédacteurs, à des fins purement de construction d'image de l' élu (Cabedoche, Ruellan, Le Cam, 2006 ; Cabedoche, 2007). La plongée historique de Mamadou Ndiaye dans la généalogie des médias contemporains au

Sénégal nous enseigne ainsi qu'à une tradition de soumission des médias classiques au pouvoir politique, légitimée par la volonté d'asseoir l'Unité nationale aux lendemains de l'Indépendance et de promouvoir une politique affirmée d'éducation populaire, s'est ajouté le contexte particulier des années 90. Au Sénégal notamment, le nom d'Abdou Diouf a ainsi été étroitement associé à cette décennie dite de « libéralisation des médias ». Mais les réflexes sont restés, y compris dans le pays symbole et vitrine de la démocratie en Afrique et ce, quels que soient les changements ultérieurs des équipes au pouvoir. Celles-ci tentent toujours de peser sur les contenus pour prolonger les actions de propagande caractéristiques de la communication de l'État. Au mieux, l'ouverture des supports techniques se présente comme opportunité facilitant la diffusion des messages gouvernementaux, comme le rappelle encore Mamadou Ndiaye. Là encore, pareil conservatisme dans la communication de l'État a entraîné au sein de la population ce sentiment d'*extranéité* déjà évoqué *supra*, à l'encontre des médias « à la botte » et des journalistes-fonctionnaires aux ordres, dont la traduction s'est expressément révélée avec les années 2000 et les bouleversements politiques liés à l'avènement du multipartisme. Mamadou Ndiaye reconnaît dans ce décalage l'origine de la constitution d'une société civile africaine, en même temps que d'une presse africaine indépendante, voire critique.

L'investissement de la communication de l'État dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au fur et à mesure du développement de celles-ci répond ainsi directement aux tensions auxquelles la soumettent les aspirations à une expression libre des populations et les pressions internationales en ce sens. Au point qu'aujourd'hui, les technologies du numérique constituent les supports les plus mobilisés de la communication État/citoyens, influant au passage sur les conceptions de la démocratie et justifiant la mobilisation revue et corrigée du concept d'*espace public* pour l'Afrique : celui-ci y est en effet de plus en plus entendu dans le sens pluriel, redéfini par Peter Dahlgren (Dahlgren, 2000).

À cette conception, idéale, Mamadou Ndiaye oppose cependant la réalité de terrain de ces relations normalisées : au Sénégal, les opportunités de débat véritable avec l'État sont rares, *via* les dispositifs numériques. Des sites web ont été mis en place depuis la présidence et les ministères, sans se révéler d'emblée des plus performants, et encourageant donc à leur tour le reproche de constituer les alibis indicateurs de la « démocratie événementielle ». Certes, l'information de service, voire l'information institutionnelle, ont ainsi pu s'améliorer, notamment quant à sa fiabilité. Le recours aux réseaux sociaux a suivi, avec le

renouvellement des plateformes officielles et l'animation de *community managers*. Pour autant, Mamadou Ndiaye le rappelle, après Ndiaga Loum et Ibrahima Sarr : la communication de l'État n'est pas encore parvenue à opérer la mutation de ses dispositifs, pour que l'on puisse véritablement parler de médias de service public et les échanges contradictoires s'y développent encore trop *via* le rapport de forces, dans sa dimension la plus « rugueuse », pour que l'on puisse parler de la reconnaissance assumée d'un espace public sociétal.

3 - La communication de l'État et le glissement d'une télévision publique d'État à une télévision de service public

En se libéralisant avec les années 90, l'espace télévisuel avait ouvert de nombreux espoirs, nés des effets positifs que l'accroissement de la concurrence des chaînes privées allait nécessairement provoquer, dans le sens où ce phénomène d'*informationnalisation* croissante devait aussi, par réaction, faciliter le glissement d'une télévision d'État à une télévision de service public. Ce refrain a surtout été sensible à la faveur des *Conférences nationales souveraines*, imposées par les oppositions (Gueye, 2009) et autre *Conférence tripartite* (Atenga, 2007) dont l'Afrique subsaharienne et centrale s'était récemment dotée, l'expérience du Bénin s'offrant même en modèle (Éboussi Boulaga, 2009).

Marcy Delsione Ovoudaga refroidit les ardeurs en ce sens (chapitre 3). Il montre ainsi qu'au Gabon, par exemple, la télévision publique est restée principalement une tribune politique officielle de l'État, comme dans d'autres pays du continent. Le nombre majoritaire des institutionnels (gouvernement et haute fonction publique) invités à l'échange dans les journaux et sur les plateaux de la télévision publique en témoigne déjà, en soi. Quant aux modes de communication de cette télévision publique, les genres privilégiés (au sens journalistique du terme) sont le communiqué, l'annonce, la déclaration, le compte rendu..., véhicules par excellence du... monologue. Par ailleurs, apparemment ouvert aux valeurs de citoyenneté, le registre langagier ne suffit pas à faire illusion, enveloppé comme il se présente « *dans une forme de discours officiels aux apparences de rite institutionnel, qui tend à faire la part belle au chef de l'État, en lieu et place d'une véritable rhétorique en faveur de la nation* », comme l'analyse encore Marcy Delsione Ovoudaga dans ce chapitre. La contribution de l'auteur va dans le même sens que des travaux récents que nous avons dirigés, interpellant la constitution d'un espace public télévisuel, par exemple au Cameroun (Ngono, 2019), ou au Congo Brazzaville (Ndeke, 2019) : l'espace d'échange ainsi ouvert sur la

télévision publique consacre pour une bonne part l'emprise des « professionnels du petit écran » et ne laisse que les miettes à la parole dite « profane », c'est-à-dire non institutionnelle. L'occupation de l'écran, ainsi appuyée dans la participation aux journaux télévisés comme dans les débats de la télévision publique, apparaît dès lors comme une des modalités de renforcement du pouvoir en place. Dominé par une culture implicite de l'*entre-soi*, le débat n'y laisse guère place à l'épanouissement immédiat d'un véritable espace public sociétal, si ce n'est sous la forme de propositions-sondes de l'opposition, difficilement évaluables dans la cacophonie des dispositifs télévisuels. Cet état de fait trouve explication dans une culture télévisuelle n'offrant souvent que deux options : le « consensus mou » de la télévision publique ou la « polémique aguicheuse » de la télévision privée, modalité consubstantielle des échanges car porteuse d'audience (Ngono, 2019, pp. 433-465), mais à laquelle, soumise aux règles de la comptabilité publique, la télévision publique se montre peu réceptive en termes de rente financière potentielle : en témoigne la lenteur de la reconnaissance de la publicité *via* le petit écran en tant que marché économique (Boteteme, 2019). De fait, l'instance publique télévisuelle ne ferait que reproduire les formes de domination en vigueur dans la société, faute d'une réelle volonté politique des dirigeants et d'un engagement déterminé et rassembleur des animateurs des chaînes de télévision publique en faveur du changement social. Par ailleurs, en intervenant dans les autorisations d'émission et les attributions de recettes publicitaires (par exemple pour les annonces légales), l'État est resté un acteur pesant dans la création et le développement des chaînes privées (Boteteme, 2019), même si ces dernières se révèlent à l'usage de moins en moins appliquées à la promotion du pouvoir en place et jouent parfois la carte de la proximité comme DRTV au Congo Brazzaville (Ndeke, 2019). L'état embryonnaire des industries nationales de la culture et de la communication explique que l'offre globale d'une information télévisée diversifiée, tous dirigeants confondus, ne s'est pas fondamentalement transformée au sein du paysage audiovisuel en Afrique, notamment au sein des instances publiques d'information et de divertissement. Même au Nigeria, où l'attractivité de *Nollywood* justifie la ruée actuelle des investisseurs français, états-uniens, chinois, de l'audiovisuel (*Canal, Netflix, Startimes...*), l'État semble absent des négociations en cours (Jedlowski, 2013). Dans les autres pays de la zone, la pression concurrentielle du privé n'a pas encore suffisamment travaillé pour élargir l'alternative et provoquer une totale ouverture de l'audiovisuel national, telle qu'on aurait pu l'attendre. À cause du jeu de la « circulation circulaire de l'information », pour parler comme Pierre Bourdieu, l'innovation est finalement encore peu encouragée dans le traitement concurrentiel de l'information sur le petit écran.

Pour autant, la question de l'espace public à la télévision en Afrique fait sens, car le véritable débat sociétal peut se produire ailleurs et de manière différée, *via* la relation de ces polémiques télévisuelles, discutées par exemple sur les réseaux sociaux (Heuchou, 2017), dans les *agoras*, *parlements* et autres *grins* (N'guessan, 2016) ou, simplement, depuis le kiosque à journaux (Bitond, 2016). Ces concurrences nouvelles, souvent débridées, provoquent la communication de l'État, qui se retrouve ainsi astreint à user du rectificatif.

4 - La communication de l'État et la régulation des fake news

Du côté de la communication de l'État, rien n'aurait donc changé depuis les indépendances africaines, en dépit de l'adoption du multipartisme et l'élargissement de l'information au privé. De ce point de vue cependant, même minime, la mise en visibilité de la parole non experte et les exigences exponentielles qui en découlent du point de vue des destinataires obligent la communication gouvernementale à de plus savantes contorsions, comme l'analyse Tahirou Koné depuis la Côte d'Ivoire (chapitre 4). En se détournant de cette information officielle qui ne correspond pas à ses attentes et en élargissant ainsi une part de l'offre informationnelle à des lectures non certifiées, la jeunesse africaine, en particulier, oblige la communication gouvernementale à tenter de reprendre la main, par exemple en réagissant aux *fake news*, rumeurs et autres thèses complotistes, d'autant plus que cette même jeunesse ne se révèle pas toujours – et de loin - en capacité d'évaluer par elle-même la qualité de ses nouvelles sources d'information sur Internet. Cette forme contemporaine de la compétition informationnelle explique ainsi, notamment, la présence plus appuyée de la puissance publique sur les réseaux sociaux, comme sur les médias classiques.

Mais la réduction de l'interaction avec l'État à la correction dichotomique des *fake news*, *hoax* et autres *astroturfings*, fût-ce à coup d'amendes comme au Kenya, peut aussi être perverse : elle se révèle vite insuffisamment ouverte aux nuances nécessaires au débat de fond véritable et à l'exposé rigoureux, sensible à la complexité des enjeux. La distanciation renvoie à Edmund Husserl, quand l'auteur dénonçait l'écrasement des questionnements métaphysiques par le positivisme du XIX^e siècle : la réflexion y aurait été cantonnée à la surface, réduite à une simple « *science des faits* » (Husserl, 1936). Il est vrai, avec Antoine Cabet et plus encore Auguste Comte, l'on s'était même mis à rêver d'un journalisme émasculé jusqu'au plus parfait laconisme, de manière à exposer et imposer le « réel » sans même avoir à ferrailer avec quelque prétention totalitaire à le travestir. La révélation des faits avait été consacrée sous l'Empire en France, avec pour les médias le devoir absolu de référence au compte-rendu

officiel. Le non-respect de la règle ainsi édictée avait pu provoquer certains politiques, par exemple, le député de Golbéry, à envisager se substituer directement au journalisme défaillant ou par trop partisan : alors, aurait été possible l'intelligence des actes administratifs, élément essentiel de l'éducation politique des nations (Lavoine, 1999). Dans le même ordre d'idées, pour certains de ses fondateurs, l'École de la III^e République devait privilégier l'exposé exact, ordonné et lumineux, sur l'artifice littéraire dont la solution dépend d'un choix. Immédiatement interpellées par le constructivisme, les sciences de l'information ont engagé le débat, jusqu'au niveau ontologique, dont nous avons fait état sous forme de synthèses dans des communications précédentes, à partir des dossiers présentés dans les revues *Questions de communication* et *Les Cahiers du journalisme* (Cabedoche, 2006b et 2016).

Plus expressément, en appelant au sens de la responsabilité des producteurs d'information médiatique contre les fausses vérités, c'est-à-dire en invitant à l'accompagnement du discours officiel rectificatif, la réaction de l'autorité publique en Afrique se manifeste souvent encore par l'injonction, adressée au journaliste et autre influenceur public, à se comporter « en agent du développement ». La posture comminatoire se manifeste proche de celle de Lénine - la phraséologie marxiste et le matérialisme historique en moins - quand le théoricien de la Révolution prolétarienne avait convoqué la notion de « courroie de transmission » pour (re)définir le devoir du journaliste, imprégné du sens de la Vérité et du bien collectif (Worontzoff, 1975). Invité comme conférencier et animateur d'atelier à l'occasion d'une rencontre organisée par l'Unitar en janvier 2016 à Libreville³, nous avons pu directement juger de cette volonté de l'autorité publique, allant dans le sens de la (re)définition du rôle des médias. Ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement gabonais de l'époque, Alain-Claude Bilie-bye-Nze avait ainsi appelé à plus de modération de la part des journalistes, notamment en période électorale et sur les réseaux sociaux : « *Les médias ont une fonction de 'médiation' entre les institutions, ceux qui les portent et l'opinion. Ils doivent se concentrer sur la vérification des faits, sur l'équilibre et la diversité des expressions, afin d'honorer leur mission. Mais nous voyons trop souvent, malheureusement, la simplification poussée à la caricature, et la calomnie portée au rang de norme* ». Si elle n'était pas soupçonnable d'une intentionnalité politique de reprise en main venant d'un acteur public directement impliqué et intéressé, la remarque pourrait participer de cette recherche d'un « journalisme de la paix », chère au sociologue Johan Galtung, figure emblématique de la

³ *Quand les Médias créent la Paix. Une exploration des rôles et responsabilités des médias dans les processus de consolidation de la Paix*, Conférence Internationale, organisée par l'Unitar (United Nations Institute for Training and Research), Libreville (Gabon), 26-27 janvier 2016.

recherche sur la résolution des conflits (Galtung, 1998) et que le débat électoral serein peut réclamer. En attendant, elle justifie de la part de l'État la mise en place, pas toujours suivie de résultats comme le relève Tahirou Koné, de dispositifs juridiques et d'instances de régulation, susceptibles de prévenir la diffusion publique des discours haineux, ou simplement calomnieux, à coups de vérités non fondées et de mieux faire comprendre l'action de l'État et en apprécier les avancées. La volonté est légitime et éthique, si elle vise à franchement porter l'alternative : d'un côté, un traitement respectueux de l'homme (fût-il adversaire) et respectueux des faits, qui soit soucieux de prévention et d'atténuation, voire de résolution des tensions mortifères, pour prévenir de l'autre côté, les emballements bellicistes qui encombrant le « journalisme de guerre », ou le journalisme simplement inconditionnellement partisan. Mais la tentation est grande du contrôle social, au nom du positivisme entourant la « bonne lecture des faits » et au moyen d'une logique d'imputation exclusive des dérives informationnelles aux seuls journalistes. C'est-à-dire à ceux des producteurs d'information médiatique qui n'entendent pas limiter leur rôle à celui d'une « boîte à lettres », eu égard à la conception noble qu'ils se font du métier. La responsabilité peut cependant aussi concerner ceux qui entendent jouer de la confusion entre journalistes et communicants des sphères gouvernementales, ainsi que l'enseigne l'observation concrète des pratiques et parcours professionnels à partir des formations de base, comme observé en Côte d'Ivoire par Tahirou Koné. Alors, l'imputation de la mésinformation peut changer de camp et viser, cette fois, la communication de l'État.

5 - La communication de l'État et la mobilisation de la rumeur

Portée par des « professionnels » insuffisamment sinon non qualifiés, la communication de l'État peut elle aussi périlleusement sacrifier à la rumeur, sur un continent où l'exercice peut aussi se présenter comme une forme de gestion des conflits (Bernault, Tonda, 2000). Moins innocemment, la communication de l'État peut se manifester à l'origine même de la rumeur et l'instrumentaliser, comme Jacques Caritey l'avait déjà envisagé (Caritey, 1980). L'hypothèse de cette communication de l'État, troublante, se présente lorsque le rapport de force devient défavorable à ce dernier, ou lorsque l'objet du discours se présente par trop sensible, ou enfin lorsque le message à faire passer se présente diplomatiquement discourtois. Aristide Menguele Menyengue en témoigne, avec l'exemple de la communication de crise développée par un gouvernement camerounais confronté à la stratégie communicationnelle de *Boko Haram* et aux pressions internationales (chapitre 5). Sur ce terrain des armes médiatiques, la

communication des acteurs politiques, dont celle de l'État, peut se présenter des plus subtiles et délicate à décoder.

Il n'est pas certain d'ailleurs que la fabrication de la rumeur s'oppose à la communication par le silence, comme Aristide Menguele Menyengue le reprend de Jean-Noël Kapferer. Carmen Gomez Mont a ainsi su mettre en évidence comment en 1998 par exemple, le silence a pu devenir l'une des conditions d'établissement du dialogue pour le mouvement néo-zapatiste du sous-commandant Marcos dans le conflit qui, au Chiapas, l'a opposé au gouvernement central de Mexico : une situation de culture minoritaire et d'oppression, qui permet d'associer symboliquement la perte de la voix à la perte d'identité ; une tradition politique et culturelle de nature à légitimer l'action ; une discipline absolue dans la non-réponse, de nature à libérer dans un premier temps tous les fantasmes et extrapolations et à créer artificiellement ensuite un appétit insatiable d'information ; une rupture dans le silence soigneusement orchestrée, sous forme de spirale : l'information part alors d'un épicode qui ne fait qu'affleurer à la surface visible, puis se développe comme une vague qui agrège progressivement différentes forces sociales (Gomez Mont, 1999). Dans le présent ouvrage, Simon Ngonu (chapitre 7) rappelle cette référence mexicaine à partir de sa lecture de nos propres travaux et Marième Pollèle Ndiaye (chapitre 6) évoque le silence présidentiel comme une tactique de minimisation d'un problème social par le message présidentiel au Sénégal.

Quoi qu'il en soit, le recours à la rumeur, expressément ou tacitement entretenue, caractérise un discours dont la dimension idéologique, pour l'analyste averti, se reconnaît précisément à sa nature opaque, alors que ce discours, *a fortiori* émanant du plus haut niveau de l'État, se prétend éclairant, pédagogique. Qualifiant précisément ainsi l'idéologique comme la caractéristique d'une pensée dissimulatrice en même temps que partisane, collective, rationnelle, instrumentalisée, prosélyte, Olivier Reboul (Reboul, 1980) nous a rappelé toute cette subtilité de la rhétorique politique dans sa propre contribution au décryptage de celle-ci, inspiré par les travaux de Roman Jakobson à partir des fonctions du langage (Jakobson, 1970). De ce point de vue, la rumeur développée au Cameroun, selon laquelle « la France soutient *Boko Haram* », constitue un beau cas d'école de la communication de crise, gérée par l'État. Considérant à juste titre le contexte qui préside ainsi à la création et au développement de la rumeur, Aristide Menguele Menyengue la présente ainsi, sur fond de dénonciation de « complots » dans les sphères du pouvoir camerounais et de recombinaison des influences des grandes puissances dans la région et de réévaluation des liens, jusque là privilégiés, avec la France sur le plan international. En laissant souterrainement courir la rumeur jusque sur les

réseaux sociaux et même dans les médias privés nationaux *a priori* adversaires, l'État organise la réponse diplomatique et communicationnelle (le « parler situationnel ») à trois critiques précises, qui éclaboussaient alors l'autorité publique au plus haut niveau. La première concernait « l'affaire des biens mal acquis du président Paul Biya ». La seconde portait l'accusation nigériane d'un Cameroun responsable, par son laxisme, de l'établissement d'une base arrière de *Boko Haram* sur son territoire. La troisième désignait la dénonciation par RFI du pouvoir camerounais liberticide dans sa gestion de l'affaire Ahmed Abba et la condamnation de ce correspondant de RFI, présenté par le gouvernement camerounais comme « pseudo-journaliste » pour « blanchiment d'actes terroristes ». Par la rumeur paradoxale ainsi médiatiquement entretenue, l'État camerounais entend aussi pousser la France à respecter et mettre en œuvre au plus tôt ses engagements d'appui militaire à l'effort de guerre du Cameroun contre *Boko Haram*. Le discours ainsi instrumentalisé suppose cependant une cohérence parfaite au niveau de ses acteurs, bénéficiant d'un pouvoir de délégation de la communication de l'État. Là réside un des nouveaux défis de la communication de l'État, quand sa « modernisation » suppose aussi la déconcentration et la décentralisation de son Action publique. Le président Barack Obama l'avait recommandé lors de sa visite officielle au Ghana en 2010 : « *L'Afrique, au lieu d'avoir des hommes forts, doit avoir des institutions fortes* ». La résonance du discours a ainsi gagné ceux qui, en Afrique, l'ont interprété comme un encouragement à une indépendance plus grande des institutions publiques et une gestion participative faisant la promotion de la démocratie locale par la décentralisation (Sakpane-Gbati, 2011). La communication de l'État doit alors être pensée dans toute sa cohérence, ainsi rendue plus délicate à se présenter avec la multiplication de ses porte-paroles.

6 - La communication de l'État et l'articulation de sa cohérence avec la délégation des pouvoirs

Avec une sous-traitance à la rumeur aussi cyniquement réaliste de la gestion de crise par le discours politique, la communication de l'État joue avec le feu. Dans le chapitre 6 de l'ouvrage, Marième Pollèle Ndiaye en décode le risque, dans la gestion communicationnelle par l'État des événements dramatiques liés aux manifestations étudiantes de mai 2018 au Sénégal. Alors, liée notamment à la multiplicité des acteurs représentant l'autorité publique, la polyphonie des discours peut se révéler cacophonie et profondément nuire à la visibilité et à la lisibilité des messages, en même temps qu'à la dimension performative de la communication de l'exécutif.

Ces relatifs échecs confortent la posture épistémologique des sciences de l'information qui, à l'instar d'Edgar Morin et de Jean-Louis Le Moigne et sous l'influence du *constructivisme*, nous ont habitués à prendre en compte la complexité des phénomènes sociaux (Morin, Le Moigne, 1999). Il s'agit par exemple de considérer le *paradoxe*, non plus comme une aspérité à gommer pour la lecture de la cohérence des comportements humains, mais comme une dimension à réhabiliter pour ainsi mieux saisir les jeux conscients et inconscients, explicites et implicites, singuliers et interactifs, convenus et versatiles... des acteurs, en lutte pour le pouvoir et l'imposition du sens (Cabedoche, 2006a).

La précaution nous prépare à lire avec intérêt la proposition de Marième Pollèle Ndiaye, d'une communication de l'État parfois moins structurée et calculée que les déclaratifs officiels ne l'affichent en ce sens, même si « *l'État sénégalais a toujours montré un attrait pour sa communication, conscient que la maîtrise de ses ressorts revêtait un caractère impéieux* ». La prospection dans l'historique de la communication de l'État au Sénégal effectuée par notre collègue le traduit particulièrement. Pour expliquer les incohérences polyphoniques de la communication de l'État, alors même qu'elle défend une conception processuelle de la crise qui devrait permettre aux acteurs un minimum d'anticipation, Marième Pollèle Ndiaye propose et traite de manière convaincante deux hypothèses intéressantes : celle d'une antinomie structurelle de l'État liée à la multiplicité de ses acteurs communicants, de nature à parasiter la visibilité et la lisibilité de cette communication ; celle d'une différenciation pas toujours aisée à tenir entre communication publique et communication politique. L'événement à l'origine de l'analyse proposée par l'auteure nous renvoie au processus d'accession d'un problème à la dimension publique déjà décrypté par William Felstiner, Richard Abel et Austin Sarat, autour de la célèbre trilogie *naming/claming/blaming* définie par les auteurs, sans que la référence soit expressément mentionnée dans le travail de Marième Pollèle Ndiaye mais qu'Alexandre Djimali évoque par ailleurs brièvement dans le chapitre 9 de l'ouvrage. Ainsi, pour les étudiants de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal en attente d'un règlement indument retardé dans le versement de leurs allocations de bourse d'étude, *naming* consiste à transformer la situation en grief et à faire jouer une imputation de responsabilité ; *claming* vise à définir la situation comme une offense ; *blaming* signifie conduire un processus de disqualification institutionnelle et de réclamation sous forme de demande de réformes (Felstiner, Abel, Sarat, 1980-81 ; Felstiner, Abel, Sarat, 1999 ; Neveu, 1999).

Ce sont les réponses à chaque étape du processus qu'analyse ce chapitre 6 consacré aux événements de mai 2018 à l'Université Gaston Berger. Malgré la volonté de cadrage des

instances de l'État, le chapitre témoigne des décalages entre la construction de *l'imaginaire social*, né de la construction du lien par les acteurs directement concernés sur le terrain et la construction de *l'imaginaire instituant*, né de la gestion des risques de rupture de ce même lien par les acteurs de la communication de l'État. La cohérence aurait pu agir, si chacun de ces acteurs de la puissance publique n'avait pas d'abord travaillé replié sur lui-même, principalement préoccupé à ne pas personnellement perdre la face, selon le mécanisme théâtral de cette communication liée au paraître qu'Erving Goffman a conceptualisé (Goffman, 1973). Sans concertation aucune, chacun s'est ainsi employé à masquer l'arrière-plan politique, c'est-à-dire la dimension « députation » (le contrat social) se profilant en permanence derrière la dimension « imputation » (la responsabilité) de la communication publique, particulièrement lors des phases de reconquête du pouvoir. Alors, les intérêts personnels ressurgissent, dans le sens d'une double recherche : de la reconnaissance de ses propres mérites dans la gestion de la situation ; du dédouanement de sa propre responsabilité en tant que dirigeant, ministre, directeur-directrice de services.... Finalement, le moyen le plus expéditif pour retrouver de la cohérence et de l'homogénéité au niveau du discours officiel – non sans risques au niveau de la réception – peut passer par la promotion inconditionnelle du Chef de l'État, disposé dans les médias pro-gouvernementaux comme le promoteur absolu de la sécurité de ses concitoyens et de l'intégrité du territoire.

7 - La communication de l'État autour de la figure du Chef de l'État

Simon Ngono revient ainsi à la communication officielle du Cameroun, laquelle participe d'une redéfinition sélective de l'information médiatique autour de la figure emblématique de Paul Biya (chapitre 7). Ainsi recadré, le discours public et sa relation dans les médias « amis » peut, à loisir, choisir ses omissions, définir ses imputations, hiérarchiser ses promotions au terme desquelles, la figure du Chef de l'État doit ressortir grandie par la crise. Le correctif stratégique peut s'imposer quand la cohésion de l'État se présente menacée par une guerre de positions, dans le cadre d'une compétition déjà engagée pour une succession jugée prochaine à son sommet. Il permet à chacun des locuteurs de l'Action publique de se réfugier prudemment dans la globalité du propos, plutôt que dans la précision des responsabilités *es qualité* et individualisée de chacun des protagonistes, laquelle serait susceptible de les exposer personnellement dans la remise en cause globale. De ce point de vue, la délivrance immédiate et calculée d'une information que l'on sait incomplète peut être lue comme une stratégie communicationnelle permettant de jouer sur au moins trois tableaux : celui de la réactivité

maximale, correspondant au *mandat impératif* du haut fonctionnaire et de l'élu qui lui impose de rendre compte de ses activités, au plus tôt, à la nation ; celui de la prudence, correspondant au principe de *l'advocacy*, qui lui commande de pas ne se laisser entraîner au-delà de qui lui est politiquement autorisé à communiquer vis-à-vis de sa propre autorité hiérarchique et de ne pas donner prise à la critique externe sur des données trop précises ; celui de la tactique, qui, selon *l'art de faire* stratégique, lui suggère de laisser jouer la rumeur, tant que celle-ci dispose les événements dans le sens des intérêts du locuteur, détenteur de l'autorité publique. Les travaux de communication en gestion de crise témoignent encore de l'avantage parfois de l'antériorité de la prise de parole publique, qui permet, à tout le moins, de définir le cadre de l'échange et de se positionner en propriétaire du problème public (Gusfield, 1981), ce que Simon Ngonu désigne par la « polarisation du débat ».

Les enjeux sont ainsi d'autant plus marqués que le contexte est celui de la guerre et, comme dans l'étude de cas proposée, celui des prises d'otages. Alors, les espaces de communication se développent dans des jeux de billard à « plusieurs bandes », visant par ricochet de nombreux interlocuteurs, simultanément : les victimes et parents des victimes, la hiérarchie administrative et politique, les médias nationaux, les publics nationaux, la communauté internationale, les concurrents politiques, voire les ravisseurs et ennemis dans le conflit. La référence au chef de l'État, inconditionnellement, c'est-à-dire sur le mode superlatif, voire injonctif et de manière aussi peu factuellement argumentée, vise alors à imposer son parapluie protecteur.

Comme Thomas Atenga et Jean Édimo Wangué l'ont déjà analysé, au stade ultime de la tension sociale comme peut aussi le traduire une période électorale, la communication politique peut être directement portée par le Chef de l'État en personne, et avec les outils habituellement mobilisés par les oppositions et la contestation de rue, par exemple le *sms* (Atenga, Wangué, 2014). Au passage, l'exemple témoigne de la vacuité des propositions déterministes qui désignent l'outil en soi comme support du changement social, largement démenties par les analyses en SIC comme nous les avons nous-même synthétisées (Cabedoche, 2013a), après Josiane Jouët par exemple (Jouët, 2000). Le rappel justifie l'interrogation proposée par Troie Thierry Tagne : quels outils au sens large du terme (technologies de l'information et de la communication, moyens d'opérer, dispositifs) choisir pour accueillir de manière la plus efficace la communication politique et publique ? Et qui, du Chef de l'État aux relais hiérarchiques de la fonction publique, peut ou doit la mettre en œuvre ? (chapitre 8). Au-delà, le questionnement interpelle le discours, en tant que mode de

construction de l'Action publique, et en tant que mode de gouvernance, comme le propose Troie Thiery Tagne dans le chapitre 8 de l'ouvrage.

8 - La communication de l'État et le discours comme mode de construction de l'Action publique

Troie Thiery Tagne propose deux entrées pour travailler la proposition : juridique, au regard par exemple de la Constitution, mais aussi communicationnelle, au regard du poids que les citoyens lui accordent par rapport aux « *instruments classiques de construction de l'Action publique (lois, projets, programmes)* », s'agissant notamment des annonces présidentielles. Appliquée au Cameroun, même si elle consacre la construction d'un cadre théorique plus qu'une étude empiriquement développée avec toute l'investigation du terrain attendue, l'analyse du discours présidentiel développée par Troie Thiery Tagne est d'autant plus intéressante qu'elle s'éloigne des seules attentions de la linguistique. Elle replace ainsi ce discours au centre des stratégies des acteurs pour en saisir les influences dans ses inflexions, et au centre des actions pour en saisir les effets et les acteurs de sa mise en œuvre.

Une fois encore, le choix du Cameroun est éclairant, qui montre qu'au delà des utopies technicistes pourfendues par Armand Mattelart quand elles annoncent régulièrement une « nouvelle ère citoyenne » (Mattelart A., 1995), ce poids du discours présidentiel pour et dans l'Action publique reste marqué par une logique *top-down*. Ce mode vertical et injonctif de la communication de l'État en indique bien l'autorité toujours présente de son plus haut dignitaire, en même temps que la caractéristique autoritaire et personnalisée du régime, en dépit de son affichage démocratique formel. Jouant de toutes les fonctions du langage déjà évoquées avec Roman Jakobson et Olivier Reboul, le discours officiel informe déjà en soi des postures présidentielles, traduisant tout à la fois la *désignation* (fonction référentielle) l'*injonction* (fonction incitative), la *stigmatisation* (fonction expressive), la *révélation* (fonction métalinguistique), la *coordination* (fonction phatique), la *distraktion* (fonction poétique). Inscrit dans l'Action publique, le discours traduit mieux encore que ses formes d'énonciation spécifiques ce que les SIC réclament à l'analyse : avec les recommandations de Jean-Pierre Esquenazi (Esquenazi, 2002) et surtout d'Yves de La Haye (de La Haye, 1985), l'analyse ne peut plus rester texto-centrée, seulement sémio-descriptive. Le discours n'est plus considéré en tant que somme de contenus. Il témoigne de modes de relations spécifiques. Il informe des schémas de communication productive entre les groupes et les forces sociales qui

le mettent en mouvement et que lui-même met en mouvement. Plutôt que porteur d'une réalité extrinsèque chère aux positivistes, voire de l'imaginaire social de son locuteur cher aux psychosociologues, le discours s'offre en *construit social*. Il se dispose ainsi, révélateur d'un type de rapports de force entre les différents acteurs sociaux et agissant réciproquement sur ces jeux interactifs de positionnement, par exemple à la faveur du processus de déification du président de la République tel qu'il se présente en œuvre dans la société camerounaise contemporaine.

Assumant sa posture constructiviste en sciences de l'information et de la communication, Bernard Delforce analyse le discours médiatique dans le même sens (Delforce 2004) : moins dans son rapport à la réalité des faits rapportés que pour les indices des rapports de force qui en surdéterminent les représentations, elles-mêmes au carrefour des jeux des acteurs sociaux et des enjeux sociétaux que mobilisent ceux-ci dans de la co-construction du discours médiatique (Delforce, 1996). Avec Jacques Noyer, l'auteur estime même que certes, les représentations du discours d'information médiatique traduisent d'abord l'idéologie particulière du journaliste et la ligne éditoriale du support de presse. Mais elles renseignent également et surtout sur les discours sociaux disponibles dans l'espace de déploiement du discours, susceptibles d'aider celui-ci à donner sens dans des versions socialement, politiquement et culturellement acceptables et à l'aide des dispositifs d'énonciation propres à chaque contrat de lecture (Delforce, Noyer, 1999). Ainsi, les discours publics médiatisés constituent-ils un des lieux de construction et de circulation sociales du sens.

S'il est recommandé de ne pas réduire le social et le politique au communicationnel comme nous l'avons déjà énoncé *supra* après d'autres auteurs, (Tremblay, Miège, 1998), il reste néanmoins tout à fait logique de considérer dans cet esprit que les discours du président de la République puissent être considérés en tant que partie intégrante de l'Action publique, à l'instar de ce que nous propose l'approche politiste en même temps que communicationnelle de Troie Thierry Tagne.

Pour en compléter les enseignements, sans doute faut-il mobiliser l'analyse stratégique, par exemple avec Michel de Certeau (de Certeau, 1990) et ainsi mieux encore accéder à la compréhension des subtilités de la communication politique et diplomatique attachée à l'exercice de l'Action publique en Afrique.

9 - La communication de l'État et « l'art de faire » diplomatique

La communication diplomatique de l'État en Afrique peut en effet s'y présenter en « embuscade », pour reprendre l'expression d'Alexandre Djimeli. L'auteur explique ainsi comment le chef de l'État ivoirien a travaillé à désamorcer la contestation de sa légitimité, y compris après son accession au pouvoir, en faisant usage d'une diplomatie plurielle (chapitre 9). L'étude de cas illustre une situation souvent partagée sur le continent où, après accession au pouvoir à la faveur d'une crise, la nouvelle classe dirigeante travaille au renforcement de sa légitimité interne et de la reconstruction politique du pays. Mais comme l'observe Alexandre Djimeli, à la différence du Rwanda à partir de 1995, de l'Afrique du Sud à l'entrée dans le troisième millénaire, de la Sierra Leone à partir de 2002, du Kenya après 2008, ou de la Libye à partir de la fin 2011, les dirigeants ivoiriens se sont immédiatement préoccupés du rayonnement international. Et ce, par des actes concrets de communication « hors sol » !

L'exemple illustre à merveille l'ambiguïté et la vacuité de l'expression *Communication internationale*, qui serait distincte d'autres formes de communication de l'État, dites *nationales* ou *locales*. Nous avons déjà relevé récemment le caractère idéologique de cette opposition factice à l'heure de la mondialisation des enjeux (Cabedoche, 2016a). La distinction est tout aussi artificielle que les prénotions, importées des univers professionnels et peu conformes à la réalité des pratiques, qui consistent à séparer « communication externe » et « communication interne » pour les organisations économiques (Olivesi, 2006). Une fois encore, nous avons pu nous-même mettre en évidence l'instrumentalisation de ce couple-opposition, à propos du management mortifère de *France-Télécom* sur fond d'hyper-concurrence mondialisée (Alemanno, Cabedoche, 2011 ; Cabedoche, 2014). Toutes ces appellations objectivantes renvoient implicitement à une représentation des organisations, au sens large du terme - c'est-à-dire économiques et étatiques - aujourd'hui dépassée. Tout se passerait comme si des frontières imperméables entre les structures et les pays offraient un critère de distinction absolue entre les actions de communication mises en œuvre et comme si l'organisation fonctionnait en monade isolée, repliée sur elle-même. Il y a belle lurette que l'*École de Palo Alto* nous a appris à lire toute organisation en tant que système ouvert (Von Bertalanffy, 1968), de la même façon que Georges Balandier propose de croiser les « dynamiques du dedans » et les « dynamiques du dehors » pour accéder à la compréhension des logiques participant du fonctionnement et de l'évolution des sociétés humaines en Afrique (Balandier, 1955). Pour l'Action publique et la communication politique au niveau des États, l'identification de l'héritage rend la précaution plus encore nécessaire. Le passage à la

communication internationale consacre un glissement linguistique calculé, les États-Unis décidant ainsi de substituer l'expression au vocabulaire précédant – *guerre psychologique* – pour désigner de manière moins négativement connotée leur stratégie d'influence à l'échelle planétaire du temps de la Guerre froide (Mattelart A., 1992, pp. 102-103).

Pour l'Afrique contemporaine, l'intégration des acteurs régionaux, au sens supranational, dans les discours de légitimation des équipes au pouvoir auprès de leurs propres concitoyens est significative de la vacuité des découpages territoriaux des enjeux. Ainsi, la communication de la nouvelle équipe au pouvoir à Abidjan a-t-elle joué de l'implication immédiate des acteurs transnationaux, traduisant bien les exigences nouvelles liées à la *glocalisation* croissante à laquelle les logiques de l'État sont désormais soumises. Comme nous l'avons déjà évoqué *supra*, l'exemple de la « camerounisation » du message publicitaire est un indice fort de cette tension, quand l'omniprésence de l'État ne permet pas encore véritablement de parler d'un marché, au sens plein du terme, sur ce terrain (Boteteme, 2019). Les échanges transfrontières libérés par l'évolution des technologies justifient ainsi que la communication de l'État, en vue par exemple de légitimer une nouvelle équipe au pouvoir, englobe l'ensemble des dimensions : *micro*, *meso*, *macro*. L'État n'est d'ailleurs pas le seul à travailler ainsi sa communication. En Afrique, de nombreux acteurs s'emploient désormais ainsi, recherchant localement les *effets boomerang* d'une institutionnalisation *via* les médias transnationaux et la respectabilité que celle-ci leur octroie ensuite auprès de leur communauté d'appartenance, par ricochet. Tel est le cas, par exemple, lorsque l'outrance du discours et l'insulte n'y suffisent pas sur les réseaux sociaux pour garantir la distinction sur la scène nationale parmi les autres acteurs (Mezrioui, Touati, 2016, p. 331). Les exemples que nous avons ainsi déjà convoqués dans de précédentes publications sont édifiants en ce sens : opposants anonymes des mouvements sociaux ou animateurs essoufflés de quelque mouvement syndical, en soi peu audible, de la Tunisie de Ben Ali et soudain, sortis de l'ombre par leur consécration sur *Al Jazeera* (Lecomte, 2013a et 2013b) ; leaders destitués de mouvances extrémistes, comme Mokhtar Belmokhtar aux côtés d'*Ansar Dine* dans le grand Sud saharien, redevenu régionalement incontournable à partir de sa nouvelle notoriété médiatique à l'international ; minorités sexuelles stigmatisées, y compris médiatiquement au Maroc (Majdoul, 2018), en Ouganda (Guma, 201), ou en Égypte (Célis, Kantola, Waylen, Weldon, 2013, p. 201), bénéficiant du relais de la reconnaissance internationale ... Tous jouent ainsi la carte de leur visibilité à l'international pour renforcer leur reconnaissance sociale au niveau national, voire au niveau local.

De ce contexte, l'État africain a à son tour rapidement tiré les leçons pour sa communication en vue de légitimation sociale, d'autant plus quand l'activisme militant contestataire du nouveau pouvoir s'est aussi réfugié hors frontières et s'active *via* les manifestations *in situ* et les diatribes des réseaux sociaux depuis l'étranger. Ainsi, depuis la Côte d'Ivoire nouvellement dirigée par Alassane Ouattara, la communication de l'État a classiquement et immédiatement ciblé les Grands de ce monde, dont la neutralité, sinon la bienveillance, voire la protection, peuvent à l'occasion s'avérer nécessaire pour la stabilité politique et économique du pays, à retrouver rapidement. Cette communication de l'État s'est aussi développée parallèlement en direction des opinions publiques des autres pays d'Afrique, comme l'observe Alexandre Djimeli et à partir de ce qu'il désigne par l'expression « embuscade diplomatique » (chapitre 8). Derrière l'apparent paradoxe constitutif de l'oxymore, l'auteur réintroduit l'*ambiguïté* et l'*oblicité* qui préviennent de la naïveté à laquelle pourrait conduire la référence à l'idéal de transparence dans la relation diplomatique. Là aussi, comme sur le territoire national, la compréhension des jeux d'acteurs passe par le décodage de leurs ruses (sujet apparent/sujet latent), auquel s'emploie notre auteur. Il procède ainsi à partir du poste d'observation privilégié que constitue le Cameroun, de manière circonstanciée – c'est-à-dire dans le temps antérieur, concomitant et postérieur à l'action – et en considérant tout autant les effets de réalité et les recherches des effets symboliques, dans la pluralité de la communication diplomatique et de ses acteurs, voire au-delà de celle-ci.

La subtilité de l'analyse suffit à montrer combien aujourd'hui, les logiques *top-down*, qui ont présidé à la communication de l'État en Afrique pendant des années, se présentent désormais limitées. Surtout quand l'imputation des responsabilités exogènes des maux du pays par la communication de l'État exonère le pouvoir national de la mise en œuvre de véritables politiques de changement social.

10 - La communication de l'État et l'essoufflement du discours anti-colonialiste et anti-impérialiste

Les tentatives communicationnelles de réappropriation de l'action-image de l'État, comme de ses représentants en Afrique, supposent ainsi mobiliser toutes les plateformes d'expression, en prenant soin de privilégier celles qui sont les plus prisées par les cibles à atteindre, notamment depuis l'irruption de nouveaux acteurs, jusque là délaissés, dans le jeu médiatique (Cabedoche, 2019). Ainsi, comme Alassane Ouattara a bousculé les canaux classiques de la

communication de l'État, ciblant les journalistes opposants depuis le Cameroun, le support des télévisions privées ou de la radio communautaire revient-il dans les options à considérer pour la communication publique et politique, comme Ferhat Méchouèk s'emploie à le présenter s'agissant de la Guinée-Bissau (chapitre 10). L'exemple ne traduit pas un retour au fétichisme de l'outil. Nous avons déjà pu observer avec Nicholas Barber que si des dispositifs techniques se prêtent plus facilement à l'expression de terrain, l'adhésion populaire à un outil n'est ni inconditionnelle, ni permanente, ni exclusive, comme en témoignent les versatilités des postures observées au sein des communautés baya et bantoue au Cameroun (Barber, 2014). L'intérêt de l'analyse vient, notamment, de ce qu'elle montre combien la communication de l'État en Afrique s'investit également auprès des médias privés, et pas seulement auprès des seuls médias publics acquis *a priori* à sa thèse. Certes, il nous faut considérer l'instrumentalisation de la couverture des médias privés en période électorale en Afrique (Foutem, Saha, 2019 ; Foutem, 2019), comme celle des « médias détourneurs », créés par les pouvoir en place pour contrer les « authentiques » médias privés et semer la confusion (Kwansi, 2011). Mais surtout, la démarche témoigne d'une certaine forme de « maturité » communicationnelle des dirigeants africains, s'émancipant peu à peu de la logique *top-down* d'une conception mathématique de la communication anachronique : on se souvient que dans les années cinquante, Shannon et Weaver s'entêtaient à ne s'arrêter qu'à l'étude de la qualité d'émission du message et à l'amélioration de la fiabilité technique du canal pour y réduire les « bruits », sans prendre aucunement en considération les besoins, attentes et pratiques informationnelles des destinataires (Shannon, Weaver, 1949). Les études des usages (Jouët, 2000) ont, depuis, largement affiné la compréhension des dynamiques interactives de communication entre l'État et la société civile et de manière plus large, les questionnements sur l'*espace public*. Ceux-ci s'exercent, même en milieu politiquement fortement contraint comme en certains pays d'Afrique où l'accusation d'ethnocentrisme du concept habermassien d'*espace public*, tant qu'il n'était pas considéré fragmenté, en dissuadait l'hypothèse même de l'existence. Depuis, l'option a été levée sur le continent africain, du développement d'un espace public autonome dans un environnement politique autoritaire (Chouikha, 2009). Avec cette évolution, la diatribe anti-impérialiste, elle-même construite en réaction au grand récit colonial, ne suffit plus à fonder la communication de l'État.

Pour comprendre l'évolution de cette communication de l'État en Afrique, le rappel historique est utile, tel que Ferhat Méchouèk s'y emploie, s'agissant de la Guinée-Bissau (chapitre 10). La communication de la période de lutte contre l'occupation coloniale imposait le contre-

message dichotomique et radical, pour que le Parti anticolonial devienne un acteur écouté et entendu. Au nom du Peuple ! En face, la communication de l'État colonial tentait de contrer l'élan, usant de la même onction performative de la référence au Peuple. À partir de l'indépendance en 1974, la communication de l'État guinéen use de la rhétorique de la construction de la nation, classiquement observée pendant la décennie précédente des décolonisations africaines dans les pays voisins. La mobilisation est ainsi systématique de la communication mémorielle de la lutte ayant conduit à l'indépendance, « *afin de faire adhérer les populations à "l'esprit national"* ». La posture est classique, consistant à systématiquement remplacer les héros de la colonisation et l'histoire de l'entreprise coloniale par les galeries de portraits magnifiés des grands ancêtres africains et des héros de la guerre d'indépendance, auréolés de la compagnie des icônes mondiales de la lutte contre l'oppression coloniale, puis impérialiste, Ernesto Che Guevarra en tête (Charton-Bigot, Fouéré, 2013). Antithèse absolue du récit colonial précédant, le paradigme anticolonial se renforce ainsi à son tour en tant « grand récit », qui ne lit plus les rapports de pouvoir que fondés sur la domination et la manipulation globales « occidentales », c'est-à-dire du Nord sur le Sud, des « Blancs » sur les « autres couleurs » (sic). L'inversion des stigmates se comprend (Chevé, 2003), quand le portrait du colonisé avait à ce point imposé les postures d'auto-soumission pendant la période coloniale, ainsi que l'avait analysé Albert Memmi (Memmi, 1957). Le réflexe avait même gagné ceux des militants tiers-mondistes européens qui, sans se positionner nécessairement marxistes ou néo-marxistes, avaient identifié en Amílcar Cabral l'un des leaders dont il fallait soutenir le combat, parfois sans réserve (Cabedoche, 1990). Mais cette relecture n'avait abouti en Guinée-Bissau qu'à changer l'équipe au pouvoir, dont les réformes annoncées avec moult superlatifs n'avaient pas véritablement abouti à instruire le changement social, comme le relève Ferhat Méchouèk. Un coup d'état plus tard, l'*agir communiquant* de l'État ne témoigne d'aucune dimension novatrice, le nouveau pouvoir se glissant pareillement dans les structures médiatiques et les promesses du précédent, jusqu'à la fin du monopartisme dix ans plus tard.

Avec Jean-Christien Ékambo notamment (Ékambo, 2018), nous avons déjà pris distance par rapport à ce désir d'histoire ainsi revisité, en rejetant les lectures dichotomiques qu'il engendre, participant de cette *histoire-progrès*, d'abord pourfendue par Maurice Merleau-Ponty. Elle procéderait pour l'Afrique « *par ruptures et paliers successifs, rigoureusement cloisonnés, de la colonisation à la "revanche des vaincus"* » (Wachtel, 1971). Les galeries des portraits magnifiés, comme les certitudes quant au poids décisif des facteurs économiques

de la colonisation, correspondent souvent à autant de lissages artificiels de l'histoire de l'Afrique (Marseille, 1984). Dans la communication de l'État affranchi, la mémoire s'efface, amnésique des contradictions exogènes et endogènes ; des croisements, parfois inattendus, des intérêts et des doubles jeux, souvent opaques, que laissent parfois apparaître les positionnements sociaux et politiques ; des méprises, illusions, dogmatismes immuablement consignés dans les croyances trans-générationnelles sur ces mêmes intérêts, bénéfiques et dommages réels, obtenus par les uns, subis par les autres. Les auteurs ont été réguliers (Bayard, 2010) à critiquer cette forme de communication de l'État en termes de rupture, qui opère au besoin en ethnicisant la question sociale, alors qu'au moins sur la forme, elle consacre la continuité (Coquery-Vidrovitch, 2009).

Avec la libéralisation de l'économie à partir de 1987, puis l'adoption du pluripartisme, qui favorisent l'arrivée des médias privés et l'émergence des ONG, comme ailleurs en Afrique, la communication de l'État craint d'abord l'apparition d'une nouvelle forme de communication, hors de son contrôle et attractive. Les caractéristiques de celle-ci la désigne en effet comme étant plus inclusive, principalement parce qu'elle se développe dans les langues locales – jusque là délaissées par les supports nationaux publics – et dans des domaines que l'État aurait dû prendre en charge lui-même – santé, école..., dont il tente *a posteriori* de s'attribuer indument les mérites des résultats. L'inquiétude au sommet de l'État en Afrique est d'ailleurs souvent fondée sur ce point, comme en témoigne en 1999 la défaite électorale du parti au pouvoir en Guinée-Bissau. L'échec témoigne de ce que la rhétorique anticoloniale et anti-impérialiste s'est alors essoufflée, en tant que mode de communication des décisions de l'État, ou de justification des non décisions de l'État. Armand Mattelart et son équipe l'avaient auparavant pointé, surtout pour l'Amérique latine : « *Beaucoup de pays [...] du tiers-monde ont utilisé le nouvel ordre international de l'information comme une fuite en avant pour abandonner le terrain exigeant et donc dangereux des politiques nationales, arguant de la priorité du plan international. La défense enflammée d'un nouvel ordre économique, d'un nouvel ordre de l'information, est, souvent, un masque heureux pour maintenir la situation intérieure inchangée* » (Mattelart, Mattelart, Delcourt, 1984). Comme nous l'avons déjà écrit après Béatrice Collignon, la révision critique *post-coloniale* ne vise pas à renvoyer à un « après », mais à un « au-delà » des travaux antérieurs, jusque-là principalement inscrits dans la seule contradiction anticolonialiste et anti-impérialiste (Collignon, 2007). La relecture invite à sortir d'une lecture linéaire, chronologique, séquentielle de l'Histoire et à créer un

rapport au passé, au présent et au futur, autre que celui rigidement construit par l'historicisme précédent et conditionné au schéma évolutionniste qui le sous-tendait.

Mais si les paradigmes scientifiques et les pressions politiques évoluent en ce sens, pour autant, les vieux réflexes politiques ne disparaissent pas, comme le rappelle Ferhat Méchouèk pour la Guinée-Bissau. Sans doute, les dirigeants comprennent-ils rapidement l'intérêt qu'ils peuvent tirer de la collaboration avec les médias du privé ou les radios communautaires, s'agissant du contact avec la population, notamment illettrée. Mais pour le moins, l'accusation populaire s'exerce encore contre l'inertie de l'État et de sa communication à l'égard des intimidations mafieuses, voire paramilitaires et militaires que subissent les journalistes indépendants. Pour le pire, la critique dénonce la disqualification systématique de ces derniers à laquelle procède la communication de l'État, imputant de manière monocausale tous les maux du pays aux médias, ce que la norme juridique traduit en complément de cette communication officielle.

L'apprentissage de la compétition politique institutionnelle témoigne cependant de l'effraction médiatique dans la joute électorale, sans que la nature plus ou moins normalisée de la compétition ne modifie en quoi que ce soit la référence obligatoire au Peuple dans le discours (Sanchez, 2019). Ferhat Méchouèk nous décrit la nouvelle communication politique dans le pays, avec les mêmes accents que d'autres auteurs à propos de l'ensemble des pays de la région : les parlementaires ne peuvent plus négliger les tendances révélées par les médias, presse privée (Foutem, Saha, 2019), supports associatifs et radios communautaires compris (Adjovi, 2007 ; Damome, 2015), qui, pour ces dernières, tentent de s'organiser en réseaux (Foutem, 2019). Les *staffs* de communication des candidats s'activent (Cyr Pangop, Jumbo, 2019a, introduction), tirant les enseignements des campagnes digitales de l'ère Obama aux Etats-Unis, non sans admiration (Cyr Pangop, Jumbo, 2019b). Les affiliations partisans deviennent désormais partie intégrante de la culture médiatique (Mouthé, 2019 ; Kawemi Wendeu, 2019) et réactualisent des questionnements sur le pouvoir des médias en période électorale, déjà très anciens pour l'Europe (Blumler, Cayrol, Thoveron, 1978), dans cette Afrique nouvellement et formidablement investie dans les technologies de l'information et de la communication, notamment la téléphonie mobile (Chéneau-Loquay, 2001, 2011 ; Anaté, Capochichi, Kiyindou, 2015). Comme hors du continent, la communication de l'État s'ouvre plus que jamais à la "danse des émotions" (Gauducheau, 2008) et entretient les confusions (Jumbo, 2019), tout en professionnalisant ses pratiques pour se prévenir des revers du *fact-*

checking citoyen, dont le *pure-player Africa check* étend la pratique sur le continent (Bigot, 2019).

Ces pratiques communicationnelles, auxquelles participe la communication de l'État, heurtent d'autant plus les populations qu'à certains égards, le rôle de cet État se retrouve soudain réévalué. La charge libérale des années quatre-vingts avait appelé à la dérégulation de l'État, notamment sur le plan de la promotion de la diversité culturelle : avec l'industrialisation de la culture, le privé pouvait apparaître en tant qu' « agent naturel de la diversité », selon John Fiske (Fiske, 1987). Mais voilà que d'autres auteurs attendent à nouveau une incitation de la puissance publique pour qu'à la faveur de l'interpénétration des cultures, chacune d'entre elles y gagne une conscience critique de ses propres expressions (Parekh, 2000). À l'interne comme à l'international ! À ce dernier niveau, le combat se porte au niveau industriel. Dans le même esprit, les partisans de « *l'exception culturelle* » se présentent toujours réfractaires à la référence à la « *diversité culturelle* » : en reconnaissant le statut particulier des « *produits de l'esprit* », le modèle de l'exception culturelle particulièrement prisé au sein du monde francophone avait autorisé la mise en œuvre de politiques publiques protectrices encore jugées positives, en particulier dans l'audiovisuel (Mattelart A., 2005). C'est ce principe que l'Union européenne - via les ministres du commerce des 27 - a réussi (temporairement ?) le 14 juin 2013, à imposer sous l'impulsion déterminée de la France, le détachement de l'audiovisuel des négociations commerciales en vue de la signature d'un accord de libre-échange avec les États-Unis. Sinon, celui-ci aurait rendu caducs les quotas de diffusion sur les chaînes de télévision, les subventions ou les réglementations discriminatoires selon la nationalité des sociétés ou des capitaux. Au contraire, les biens et services culturels sont ainsi exclus du mandat de négociation pour ce futur partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement. Enjeu mobilisant les débats des nations notamment sur le terrain des Nations-Unies et particulièrement à l'Unesco, promoteur de la *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, du 2 novembre 2001 et de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, du 20 octobre 2005, l'avertissement vaut, sur le plan interne comme externe comme nous l'avons déjà signalé, la diversité étant aussi entendue dans le sens plus large du pluralisme (Cabedoche, 2013b).

Avec cette augmentation des attentes, la communication de l'État en Afrique peut encore se sentir démunie et en revenir aux modalités anciennes du discours musclé. Mais les limites de celui-ci apparaissent de plus en plus rapidement.

11 - La communication de l'État et les limites de la gestion de crise par la force

Comme ailleurs dans le monde, la communication gouvernementale n'est pas toujours rompue à ces exigences pour des démarches qui se veulent de plus en plus inclusives. Mal préparée, elle peut ainsi se montrer sous son plus mauvais jour et se révéler incapable de traiter des enjeux qui encadrent la communication de crise. Telle est la conclusion de la recherche de Symplice Bouga Mvondo, qui a analysé la communication gouvernementale camerounaise à l'épreuve de la « crise anglophone » (chapitre 11). Comme notre auteur l'évoque, le caractère répétitif et durable de la revendication traduit les difficultés de l'État, dans son action comme dans sa communication, à gérer les questionnements nés du tracé artificiel des frontières héritées de la colonisation. Au Cameroun précisément, c'est le dispositif même de gestion de la crise dite « anglophone » mis en place par le gouvernement qui a participé à l'enlisement de la situation, comme l'analyse Symplice Bouga Mvondo. S'enfermant d'abord dans le déni par le silence (dont nous avons évoqué *supra* les conditions très spécifiques présidant au succès éventuel d'une telle stratégie à partir de l'exemple de la communication du sous-commandant Marcos), le Gouvernement camerounais voit se développer les réseaux informels d'information au sein de la population, *via* internet. Les réactions communicationnelles qu'il leur oppose ensuite s'exercent toujours *a posteriori*, même lorsque les événements prendront une tournure dramatique. Ce décalage systématique a ainsi donné l'impression d'une communication n'existant que parce que l'institution publique y était acculée, à la fois par les messages informels développés sur les réseaux sociaux, par les analyses des médias plus ou moins contrôlées, par les stratégies communicationnelles de mise en visibilité développées par les séditions eux-mêmes. La réaction a alors été, classique, brutale, sans grande réflexion ni préparation, consistant classiquement à couper l'accès à ces sources palliatives d'information. De ce fait, elle a accéléré le glissement de la disqualification populaire, passant de l'énonciateur – l'État - à la disqualification systématique de l'énoncé – le contenu – lorsque l'État s'avise enfin de communiquer.

Les travaux ont été nombreux sur ce terrain à rappeler les caractéristiques d'une crise et de sa gestion, de laquelle ne peut plus émerger la communication de l'État en Afrique. Sur le plan communicationnel, trois étapes peuvent ainsi caractériser le processus de crise d'une organisation, privée comme publique. Dans un premier temps, la crise peut désigner un processus de *brouillage de l'image* à la fois du *produit* et de l'organisation (Ollivier, 1999) :

on le sait, l'impression d'opacité et de manipulation peut être très dommageable pour une structure, quelle qu'elle soit (Bouzon, 1999 ; Gabay, 2000, pp. 167 et s.). Puis la crise peut témoigner de l'accélération du processus dans la *décrédibilisation permanente* de l'institution auprès de certains interlocuteurs gagnant en crédibilité, par effet de balancier, par exemple dans le cas des médias sociaux où le jugement précède souvent l'analyse (Gabay, 2000). Ainsi par exemple, la France peut présenter la particularité d'être le seul pays nucléarisé à dresser un inventaire géographique de tous ses rejets radioactifs (Cabedoche, 2003, pp. 119 et s.), une large majorité de Français estiment en 1998 qu'ils ne sont pas correctement informés sur le nucléaire par ceux-là même dont cela devrait être le rôle. Plus grave encore, l'information malgré tout diffusée peut être perçue comme de l'*intox* : « *On nous ment* », comme dans la gestion calamiteuse et dispersée de la communication autour du nucléaire par les acteurs publics, dont l'État et les exploitants en France (Rivasi, Crié, 1998 ; Gabay, 2000, p. 23). Les opposants ont ainsi toute latitude pour dénoncer « *la conspiration du silence* » fomentée par « *la caste du nucléaire* », grands serviteurs de l'État et ingénieurs sortis des mêmes grandes écoles (Cabedoche, 2003). La crise atteint son troisième niveau de gravité et consacre alors un processus de *désagrégation de l'identité sociale* de l'institution (Habermas, 1988, p. 12 ; Sicard, 1999, p. 132 ; Gabay, 2000, p. 167). L'affrontement que l'espace public accueille désormais, entre promoteurs (marginalisés) et détracteurs majoritaires de l'État, prend l'allure d'un véritable combat à mort.

Certes, rien n'étant installé en communication, l'analyse stratégique peut suggérer des réponses immédiates, tranchées, comme y procède le gouvernement camerounais quand il décide de reprendre la situation en main de la manière forte. Les travaux scientifiques n'écartent pas l'option, s'agissant de la communication de crise. Éric Plottu reconnaît ainsi deux éléments majeurs du traitement d'une situation de crise aiguë : une prise de décision rapide, de nature à limiter « *la possibilité d'un processus délibératif dans la prise de décision pour privilégier l'application d'une procédure d'urgence déterminée* » ; une décision symbolique forte, de nature à déclencher « *la mise en œuvre d'actions significatives aptes à résoudre l'état d'urgence* » (Plottu, 1999, p. 155 ; Gabay, 2000, p. 16, p. 194). Le jeu de la transparence peut alors s'avérer payant (Appel, 1999). Encore que, si à l'issue de l'opération « transparence », les enjeux réels restent opaques, alors la nature de cet *agir* stratégique est immédiatement interpellée. Intégrant les modalités d'un regard distancié, cette forme particulière de communication n'apparaîtrait plus que comme un *simulacre de changement de rôle*, comme l'avaient déjà évoqué Jeremy Bentham ou Michel Foucault: « *Le fait de se*

déclarer ouvert à tous permet en effet de sous-entendre que l'on n'a rien à cacher » (Foucault, 2000, p. 241). Mais l'option non accompagnée ne dure qu'un temps, très court. Elle ne peut donc se contenter d'être réactive.

En l'occurrence, la réponse de l'État camerounais à la « crise anglophone » a été apparemment conduite sans préparation, dont on sait désormais combien celle-ci conditionne toute gestion de la communication de crise : « *Si l'urgence, en période de crise, hypertrophie le sens du danger, au contraire, la réflexion en amont, dans une période calme, sans précipitation, laisse le temps de construire des axes stratégiques* » (Gabay, 2000, p. 79).

Cela dit, l'acte symbolique fort n'y suffit pas, pas plus que le déclaratif et pas plus que les tentatives du gouvernement camerounais de rétablir le dialogue direct avec les groupes corporatistes au départ de la crise anglophone. Alors même qu'une certaine coordination au sommet commence enfin par être organisée par l'entremise de la DICCG, l'effort peut ne pas même être retenu par les opinions de plus en plus critiques : comme chaque fois que l'on tente de désamorcer, par l'exemple par l'engagement personnel, une situation de communication bloquée, « *... l'efficacité du geste dépend de la confiance accordée au démonstrateur* » (Gabay, 2000, p. 195).

Le constat ne consacre pas une révélation : depuis que Marshall McLuhan nous a invités à considérer le *médium* au moins autant que le *message* (sinon davantage pour l'auteur) et depuis que les SIC nous enjoignent de convoquer parallèlement les jeux sociaux et les rapports de force les justifiant, la sociologie des communications a démontré maintes fois que la crédibilité d'un message peut relever davantage de l'énonciateur lui-même que du contenu. La communication a besoin de confiance et si le ressort se brise, par exemple si les ficelles deviennent trop grosses, l'information prend vite les habits de la propagande (Le Cardinal, Guyonnet, Pouzoullic, 1999). Alors, chargée de susciter ou de restaurer la confiance, ressort indispensable de la démocratie, la communication de l'homme politique engendre paradoxalement un réflexe de méfiance (Boursin, 1999, p. 149). La tendance lourde entraîne avec elle la suspicion populaire à l'encontre de tout administrateur des institutions publiques, vite considéré comme lié au pouvoir politique, quand bien même chacun agirait sur les questions qui le concernent sans avoir à enquêter systématiquement une autorisation auprès de l'institution de coordination. Le risque glisse alors dans le sens de l'incohérence, « *lorsqu'il s'agit d'affronter une situation protéiforme comme une crise sociopolitique mobilisant des défis de plusieurs ordres (politiques, sociaux, sécuritaires, économiques, etc.), qui doivent*

cependant être appréciés de manière globale», comme l'analyse encore Symplice Bouga Mvondo.

Le contenu du message retrouve alors importance, qui consiste à prévenir toute susceptibilité et soupçon de tentative de disqualification des protagonistes et de leurs revendications : la gestion première, communicationnellement négative, du mouvement dit « des gilets jaunes » par le chef de l'État en France, a surtout écrasé les mesures sociales finalement adoptées par l'État du sentiment de mépris que cette communication initiale sans compassion a provoqué, tel qu'éprouvé par les manifestants⁴. De ce point de vue, la communication de l'État camerounais a tout autant manqué d'empathie, minimisant systématiquement le vécu et la représentativité de ses interlocuteurs anglophones, comme le fondement de leurs revendications, et retournant même les actes d'accusation et l'insulte contre ces derniers.

Enfin, la restauration de la confiance, inaboutie dans cet exemple camerounais, passe aussi par le choix des supports de l'échange, redonnant poids à l'énonciation. Là encore, Symplice Bouga Mvondo montre que l'État camerounais s'est révélé particulièrement peu averti des usages des TIC développés par les cibles de sa communication de crise. Même les supports classiques (télévision, radio, presse écrite) ont été quelque peu négligés, par exemple dans leur temporalité propre, par définition différente de la temporalité des organisations (Le Bohec, 2000 ; Lemieux, 2000 ; Cabedoche, 2004). Quant à la mobilisation des réseaux sociaux, la communication de l'État a dramatiquement péché par son inexistence, quand les activistes anglophones y entretiennent déjà de nombreux comptes. Une telle inflexion aurait supposé de la communication de l'État qu'elle prenne un minimum en compte les réactions provoquées par ses propres offres informationnelles.

Mais cela supposait quitter des réflexes historiques négatifs qui, à l'évidence à la lecture de l'analyse de Symplice Bouga Mvondo, sont encore bien enracinés dans la communication de l'État. Cela supposait aussi sortir de lectures mono-factorielles qui réduiraient la « crise anglophone » au Cameroun à une simple question de discrimination culturelle, voire seulement linguistique. Au-delà de ce contexte spécifique camerounais, nous pouvons rappeler la critique déjà exposée de Slavoj Žižek : en étant symboliquement niée, l'énergie critique se déplace de la question de la redistribution de la richesse vers celle des différences culturelles et des droits des minorités. L'auteur nomme ce tour de passe-passe idéologique la

⁴ Cf. l'appel à communication du colloque international *Localiser l'épreuve démocratique. Assemblages, circulations, imaginaires*, 14-15-16 novembre 2019, MSH Paris-Nord, Saint-Denis.

culturalisation du politique, correspondant au déplacement de la lutte politique, de l'économie « vers le combat culturel pour la reconnaissance d'identités marginales et la tolérance des différences ». Il n'est d'ailleurs pas le seul à dénoncer le fanal de la diversité culturelle, dont la plasticité participe de la confusion intellectuelle. Ainsi, dans le champ des SIC, Bernard Miège propose, non seulement de déconstruire la notion, mais de replacer l'analyse aux niveaux national et surtout plurinationnel, pour redonner force à l'articulation culture/économique. Il s'agit de repérer la variété des enjeux dont sont porteurs les (nouveaux) recours à la diversité culturelle, « étant entendu que la mise en avant de ces enjeux, si elle contribue à masquer la structuration à l'œuvre de la nouvelle économie culturelle-informationnelle, ne produit pas seulement des effets discursifs ; d'où la complexité de ce qui est ainsi engagé, une complexité rendue encore plus difficile à appréhender dans la situation actuelle de pluri-polarité du monde ». Il ne s'agit donc pas de rejeter toute légitimité à ces discours de la *diversité culturelle* mais de relever le caractère partiel des enjeux qu'ils traitent, souvent décentrés de l'enjeu principal de la restructuration de l'économie mondiale, y compris de l'économie culturelle, et ce, parfois, sous l'impulsion des institutions internationales⁵.

L'évolution de la communication de l'État suppose enfin s'engager dans le déploiement de stratégies audacieuses et inventives, que la crise peut autoriser : avec l'installation du système dans une phase aléatoire, la crise crée de ce fait les conditions favorables au déploiement de stratégies audacieuses et inventives, comme le suggère encore Edgar Morin. Ainsi, la stratégie militaire ne se déploie véritablement que dans le cadre aléatoire des batailles. (Morin, 1976). La crise pousse ainsi à l'ouverture parce que, comme l'a montré l'auteur, plus un système est clos, moins il est à l'abri de la désintégration et de la dispersion, ne serait-ce que parce qu'« *il ne peut se restaurer en puisant de l'énergie et de l'organisation à l'extérieur* » (Morin, 1999, p. 152).

Précisément, ce souffle de l'extérieur pourrait venir des diasporas, que la communication qu'elles développent sur les réseaux sociaux fait aujourd'hui apparaître comme le « sixième continent ».

12 - La communication de l'État et l'appel aux diasporas

⁵ MIÈGE, Bernard (2012), présentation du séminaire doctoral 2012-2013 du Gresec, programme 2, « Diversité culturelle : ébauche d'un schéma d'interprétation ».

Aujourd'hui, les acteurs membres des diasporas aiment parfois à se présenter comme le prototype de l'homme moderne, *agent interstitiel* particulièrement adapté à la mondialisation croissante des économies, bien que cette affirmation demande réévaluation comme nous nous y sommes livré tout récemment⁶. Par leur activité/activisme intense sur les réseaux sociaux et à partir de leurs propres sites et comptes *Facebook*, les *geeks* des communautés diasporiques se sentent aujourd'hui décomplexés, exonérés de l'accusation d'une « fuite des cerveaux » à l'origine de nombreux maux des pays quittés. Cette évolution justifie l'étude, toute récente en SIC, de leurs usages communicationnels (Mattelart T., 2009 ; Najjar, 2011). Ces acteurs diasporiques peuvent même apparaître comme le symbole de la réussite socio-familiale qui, pour un émigré, se traduit par le devoir d'aider ceux de la famille qui sont restés au pays. L'État dans sa communication peut se sentir concerné. D'abord parce qu'économiquement et financièrement parlant, ces contributions diasporiques peuvent ne pas être négligeables pour le pays d'origine, qui plus est *via* les facilités techniques du transfert d'argent par voie numérique (Barré, Hernandez, Meyer, Vinck, 2003). Encore qu'il faut aussi mettre dans la balance économique le coût de l'expatriation pour le pays de départ. Par ailleurs, l'État doit aussi travailler son message pour dissuader la jeunesse du pays de tenter le tout pour le tout pour un mythe parfois socialement entretenu par des formules proverbiales irresponsables : « *Mieux vaut périr en mer que de laisser sa mère mourir de honte* » ! La communication de l'État est alors aussi destinée aux pays « d'accueil » de ces nouveaux « aventuriers », pour témoigner vis-à-vis de ses partenaires internationaux de son activité effective dans le traitement dès l'amont de ce problème dramatique des migrations clandestines, c'est-à-dire avec l'affichage des mesures dissuasives qu'il aura prises pour prévenir de nouveaux départs.

Quoi qu'il en soit, Manuella Heuchou Nana se propose de nous aider à mieux comprendre les dynamiques discursives de l'État quand ce dernier se saisit de ces phénomènes de transnationalité. Elle étudie ainsi l'hypothèse d'une communication de l'État nécessairement modifiée par l'irruption de ces influenceurs dans le débat public national, (chapitre 12). La combinaison se révèle effectivement plus ambiguë, croisée, interactive qu'il n'y paraît parfois. Son travail confirme en effet ce dont les auteurs des chapitres précédents ont déjà fait état, à savoir la frilosité originelle des dirigeants politiques face à une communication

⁶ CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « Les variables multifactorielles de l'engagement politique des populations transnationales. Une approche communicationnelle », conférence inaugurale en tant que key note speaker, invité pour le colloque international *Migrations contemporaines et frontières de l'Humanité : dynamiques communicationnelle et interculturelle*, organisé par le Cercom de l'Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, 27-29 mars 2019 (en voie de publication).

numérique que d'abord, ils ne maîtrisent absolument pas. La tendance n'est d'ailleurs propre, ni à l'Afrique, ni aux dirigeants de l'Action publique, quand Bernard Miège observait déjà à la fin du XX^e siècle que les patrons de presse procédaient souvent en Europe par disqualification des supports numériques dans l'attente de pouvoir eux-mêmes contrôler ces nouveaux modes d'expression (Miège, 1996, p. 145 et 2007, p. 116).

À ce titre, Manuella Heuchou Nana adopte une conception large de l'*extranéité* : à l'origine, Lotfi Madani l'utilise pour désigner l'anathème que les élites de pays du sud profèrent à l'encontre de l'indigence des programmes de leurs télévisions nationales aux ordres, dans lesquels, de plus, elles ne se reconnaissent plus. L'*extranéité* désigne ainsi leur préférence de ce fait pour la variété, la richesse et le choix de programmes des télévisions transnationales (Madani, 2002). Manuelle Heuchou Nana renverse la proposition, mobilisant la référence à la perception des gouvernements à l'encontre de ce que ces derniers ne reconnaissent pas conforme à l'identité nationale, du moins telle que perçue par l'État. Il est vrai que Lotfi Madani admet lui-même qu'« *entre extranéité et altérité, la démarcation a parfois des allures de confusion* » (Madani, 2002).

Quoi qu'il en soit, après des années marquées au Cameroun par « une gestion paternaliste » tendue prioritairement vers l'ordre public, la Présidence appelle désormais la diaspora à participer à l'effort de développement du pays, lui ouvrant même le droit de vote à partir de 2011 et le dialogue avec l'État en organisant le premier forum de la diaspora en 2017. À la lecture du chapitre ainsi proposé, il semble que l'État ait enfin compris l'intérêt d'appeler à la mobilisation de certains des acteurs diasporiques comme ambassadeurs de son action publique. Il est vrai, jusque là délaissée, l'expression publique des diasporas pouvait laisser penser qu'elle se réduisait aux griefs envers la gouvernance de leur pays d'origine que, seuls, certains membres de la diaspora pouvaient s'autoriser, profitant d'une « relative » impunité de par leur résidence *offshore* et pour certains autres de par leur notoriété internationale, comme Mongo Beti ou Woungly Massaga.

Mais les implications des agents transnationaux sont loin de se traduire par l'homogénéité de leurs comportements politiques⁷, comme Itidel Fadhloun Barboura l'a montré par exemple pour la Tunisie (Fadhloun Barboura, 2018). En sens opposé, l'éloignement nostalgique peut générer l'entretien de mythes fédérateurs fantasmés, comme avec la référence au *Fihavanana*

⁷ CABEDOCHÉ, Bertrand, (2019), « Les variables multifactorielles de l'engagement politique des populations transnationales. Une approche communicationnelle »...

malgache, valeur nationale de l'entraide affichée sur le compte *Facebook* de la diaspora majoritaire en France et qui constituerait, sans plus de démonstration ni de déconstruction, « *l'identité culturelle malgache* » (Rakotoary, 2018).

Ainsi, l'État camerounais peut-il espérer jouer de tous les dispositifs de communication mobilisés par les usages de la cible transnationale et de toute la sensibilité de la carte de la proximité affective pour tenter de corriger une image autocratique, à terme pénalisante, surtout en climat pré-électoral. En retour, il tend à reconstruire à son avantage une identité diasporique homogène, semblable à cette « communauté des Nous » repérable dans la conception universaliste des philosophes des Lumières et surtout des Constituants français de la fin du XVIII^e siècle. Le paradigme de l'égalité écrasant celui de la différence invitait alors à défendre l'altérité dans toute sa potentialité à une intégration symbiotique : pour continuer à exister, il faut symboliquement adhérer aux valeurs du groupe d'accueil et travailler au nivellement jacobin de la nation, tel que conçu par l'abbé Grégoire notamment et l'École Républicaine à sa suite (Cabedoche, 2017, p. 252). La visée de l'opération est double : en même temps que la rente économique constituée par les envois réguliers d'argent au pays par les acteurs diasporiques, *via* l'entretien économique des familles restées au pays, l'État en Afrique peut espérer récupérer le bénéfice d'une image de rassembleur. Il peut même instituer les diasporas, qu'il prend soin de trier, et les prendre en otages en tant que *community managers*, promoteurs de son action. Il peut effectivement les instituer ainsi pour qu'ils donnent écho à son message depuis les territoires d'accueil et pour qu'en interne, ils participent à la promotion et à l'acceptation de la norme et des institutions qui la définissent, contre les tentatives séditeuses, anglophones ou autres. Le succès escompté n'est pas pour autant garanti de ces stratégies discursives normatives, qu'après Achille Mbembé parlant de « gouvernement privé indirect », Manuella Heuchou Nana qualifie de « mécanismes foucaaldiens de contrôle » ! Comme Thomas Atenga et Jean Édimo Wangué nous l'ont montré en ce qui concerne les envois de *SMS* présidentiels en période électorale, au moins une partie de la population témoigne de sa capacité de distanciation dans le jeu de codage/décodage dont Stuart Hall nous a déjà livré les options de lecture (Hall, 1994).

Conclusion

La communication de l'État, une démultiplication des enjeux obligeant à des approches supranationales

Les exigences se sont révélées exponentielles à l'égard de la communication de l'État. Sur ce plan, l'Afrique ne fait pas exception si, par exemple, nous mettons en correspondance certains mouvements sociaux, impulsés par les nouveaux faisceaux de transmission de l'information. Dans un environnement où les dimensions internationales sont beaucoup plus affirmées que par le passé, les convergences s'établissent aisément au-delà des frontières, (Lafrance, 2015 ; Lavenue, 2016). Nous l'observons par exemple, entre les mouvements *Y'en a marre* au Sénégal, *le Balai citoyen* au Burkina Faso (Degorce, Palé, 2018), *Yo soy 1, 2, 3* au Mexique (Bérubé, 2015), *Liyannaj Kont Pwofitasyon* aux Antilles françaises (Pulvar, 2009 et 2013), voire plus récemment, les révoltes populaires en Algérie après les « printemps arabes » du début des années 2010 en Tunisie et en Égypte (Amsidder, Daghami, Toumi, 2015 ; Dahmen-Jarrin, 2011) ; le « nouveau mouvement citoyen » en Chine, notamment depuis Hong-Kong (Yu, 2008 ; Balme, 2014 ; Xue, Zhong, 2012 ; Tao, 2018) ; les occupations des ronds-points par les Gilets jaunes en France..... Chacun témoigne d'une appropriation des plus diversifiées et innovantes des dispositifs de communication (Lavenue, 2016), qu'il s'agisse des usages des technologies de l'information et de la communication (Litz, 2015 ; Daouidi, 2015 ; Bérubé, Pulvar, 2016) et qu'il s'agisse des contenus (Touati, 2015 ; Aïssa, 2015 ; Daim-Allah, 2015). Sur ce dernier terrain des critiques formulées, il est fréquent de constater que l'État et sa communication sont régulièrement stigmatisés, pour une implication plus grande. La critique ouvre ainsi à la réclamation en faveur d'une Action publique renforcée pour la « gestion des communs » (Bollier, 2014) ; ou pour des réponses à la hauteur des enjeux par rapport au changement climatique ; ou encore pour des réformes témoignant d'une aspiration radicale à un fonctionnement démocratique que les dispositifs participatifs et électoraux classiques ne parviennent plus à capter. Ces mouvements participent d'une crise aigue du politique, sur fond parfois de renforcement par l'État des dispositifs liberticides sécuritaires. À l'heure des réseaux sociaux, de la multiplication des acteurs dans la production d'information et d'une profonde défiance vis-à-vis de la représentation, la communication de l'État ne peut plus se disposer comme autrefois, si tant est que l'espace d'échange se soit déjà développé dans des configurations hermétiquement closes. La pression s'exerce désormais d'autant plus forte qu'avec le numérique, les enjeux s'élèvent pour la communication de l'État à un tout autre niveau, mondial, dont les dirigeants africains ne peuvent se délivrer d'un revers de la main.

Par exemple, la gestion administrative des données par la puissance publique doit maintenant se présenter active. Ce qui signifie d'abord devoir rompre avec une tradition du secret justifiée jusqu'ici dans l'intérêt de la sécurité nationale (en langue swahélie, l'un des termes utilisés

pour gouvernement signifie *secret farouche*). Amartya Sen établit même le lien entre le développement et l'ouverture du secret : selon lui, la culture du secret favorise l'incompétence, le gaspillage, la corruption. La divulgation de l'information offre une évaluation plus fiable, des diagnostics plus précis et une implication plus profonde pour un développement inclusif. Ainsi, le Prix Nobel de la Paix juge-t-il que non seulement l'exigence démocratique n'est pas une notion occidentale et ne relève aucunement d'une forme d'occidentalisation, mais elle renvoie à l'héritage du monde, y compris en Afrique : « *Il n'y a guère de doute quant au rôle traditionnel et à la pertinence continue, dans l'héritage politique africain, de la participation et du fait d'avoir à rendre des comptes* » (Sen, 2005, p. 17). Ainsi, Amartya Sen réclame une compréhension adéquate des racines profondes de la pensée démocratique en Afrique (Sen, 2005, p. 18). Ce qui signifie notamment sortir d'une conception beaucoup trop étroite et restrictive de la démocratie, parfois imaginée uniquement en termes de scrutin et d'élections. Après Caroline Dufy et Céline Thiriot (Dufy, Thiriot, 2013), nous avons déjà nous-même regretté ce réflexe chez les *transitologues* de première génération (1980-1990), dont les espoirs provoqués par le normativisme et la linéarité de leurs analyses ne pouvaient que s'avérer déçus au bout de quelques années de *Conférences nationales* en Afrique de l'Ouest et centrale (Cabedoche, 2019). Le réflexe prolongeait tout simplement la représentation des Révolutionnaires français du XVIII^e siècle, quand le vocabulaire traduisait une conception de la *Civilisation* comme devant être conquérante (*civilisation* et *progrès* allaient de pair) ; incarnée (l'Europe s'identifiait avec la *Civilisation*, forme la plus élevée de l'évolution sociale) ; prosélyte (un devoir de *civilisation* s'imposait aux *civilisés*, à destination de ceux qui ne le sont pas et dont il faut hâter le progrès) (Bénéton, 1975). Appelant au contraire à la « raison publique », expression empruntée à Jerry Rawls (Rawls, 1999), Amartya Sen invite à explorer la voie plus large, désincarnée, incertaine, des expérimentations tentées un peu partout dans le monde, qui invitent les citoyens à participer aux discussions publiques et les institutions à ouvrir celles-ci aux choix relatifs aux affaires publiques (Sen, 2005, p. 12).

Mais pour la communication de l'État, le glissement des paradigmes est plus profond encore, lorsque Sen évoque l'interaction à la fois dans la pensée et la pratique politiques. La résonance de la préconisation renvoie à une tendance de fond concernant l'administration publique, quand aujourd'hui, plus de 95 pays consacrent un droit à l'accès à l'information dans leur droit public. En 1998, l'accès a été étendu avec la convention d'Aarhus signée par 39 états, qui vise l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la

justice en matière d'environnement. Des directives peuvent instituer une obligation d'organiser le débat du public sur les projets d'aménagement ayant une incidence sur l'environnement. Bientôt, les cartes, rebattues par Internet, ouvrent de nouveaux enjeux pour la puissance publique, à la fois stratégiques, démocratiques, économiques, communicationnels..., sur le plan du contrôle de l'Action publique, sur le plan de l'amélioration de son efficacité et de sa qualité ou sur le plan du développement de nouveaux services. Les textes du *Sommet de l'information* (Genève 2003 et Tunis 2005) le rappellent : l'accès universel à l'information est un des fondements essentiels des sociétés inclusives.

Mais depuis, la pression a encore changé de nature : jusque là, les dispositifs étaient destinés à accompagner les demandes adressées à l'administration. Avec l'*open government data* impulsé par les États-Unis et le Royaume-Uni, la démarche s'inverse : l'administration n'y suffit plus si elle ne fait que répondre à des demandes d'accès aux documents administratifs. Désormais, elle doit prendre l'initiative de mettre spontanément en ligne une série de données (Cabedoche, 2016c).

La communication publique étant ainsi étendue à tous les niveaux de l'administration publique, local y compris, l'État ne se présente plus comme « *le siège unique de la souveraineté et de la normativité qui l'accompagne* » (Sassen, 1999). Pour autant, les exigences de la communication de l'État s'élargissent, en même temps que ses missions. Ainsi, en Afrique comme ailleurs, l'État est-il attendu désormais dans son action de formation de ses agents aux nouveaux enjeux de la communication publique, s'agissant des procédures d'accès et de droit à l'information ; s'agissant des moyens efficaces de conserver les documents et d'y avoir accès ; s'agissant de la portée de la protection assurée aux personnes qui signalent des irrégularités ; s'agissant du type d'information qu'un organisme est tenu de publier ; s'agissant de la prise en compte des critiques de la part des usagers. L'État est également attendu dans sa capacité à impulser la réflexion et la formation des journalistes par rapport aux enjeux du 3^e millénaire, identifiés par l'Unesco, ce que certains ministres de la Communication en Afrique semblent avoir intégré, au moins au niveau du discours. En mai 2015, même si sa recommandation était surtout centrée sur la dimension formelle de la pratique journalistique, le ministre gabonais de la Communication, Blaise Louembe, avait ainsi relevé : « *le nombre important d'organes de presse dans notre pays ne rime toujours pas avec la qualité de l'information distillée. Les articles de presse des journalistes gabonais, qu'ils soient anecdotiques ou humoristiques, denses ou jargonneux, ne sont pas d'une*

rhétorique soutenue et sans erreur de syntaxe pour contribuer véritablement à la transformation positive des couches sociales ».

Avec le développement d'Internet, les missions de l'État en Afrique en termes de communication émarginent donc largement de sa propre production discursive, *stricto sensu*. Ainsi, l'institution publique est-elle encore attendue pour la formation des usagers ; pour la protection des individus dans leur sécurité ; pour la protection des auteurs dans leurs droits ; pour la transparence et la régulation des flux de l'argent, sur fond de guerre financière... (Gayraud, 2016) ; pour la circulation des biens publics informationnels, dits « parfaits », en ce sens où ils se présentent sans rivalité ni excluabilité⁸ (comme le savoir académique) (Cabedoche, 2016b)...

Les chantiers ainsi ouverts sont nombreux pour la recherche sur la communication de l'État. Ils doivent tenir compte des spécificités liées à l'histoire, aux appropriations culturelles locales et aux usages, notamment en matière de technologies de l'information et de la communication, empiriquement observés en Afrique. Pour ne pas se laisser enfermer dans l'exotisme de l'africanisme, ils doivent aussi considérer les expérimentations ouvrant la communication de l'État au-delà du continent, par exemple les *conférences du consensus* danoises ; les jurys citoyens espagnols (*Idiazabal* au pays basques) et allemands (*Wuppertal*) ; les budgets participatifs brésiliens (Porto Alègre) ; le sondage participatif des Aborigènes en Australie ; l'e-participation électronique en Estonie... Les travaux doivent enfin appréhender les enjeux de la communication de l'État en Afrique à l'échelle intercontinentale, et au moins au niveau de zones régionales. Invité à s'exprimer sur la *Plateforme africaine sur l'accès à l'information* adoptée à la Conférence du Cap en septembre 2011, Franck Larue, alors rapporteur spécial de l'ONU sur *La promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion, d'expression et d'accès à l'information*, avait ainsi déclaré que ce type de plateformes à l'échelle régionale définissait un ensemble de principes à suivre, par l'ensemble des nations du monde. Entre autres efforts de modélisation, le regroupement des BRICS pour l'analyse offre un cadre qui oblige à repenser le rôle de l'État, hors des cadres occidentaux classiques (Dahlgren, 2016 ; Kiriya, 2016 ; Nordernstreng, 2016). L'évolution des enjeux oblige enfin à imaginer de nouvelles formes d'harmonisation et de communication interétatiques. Ainsi, ni

⁸ SALIFOU, Abdoulaye, CABEDOCHÉ, Bertrand (2019), « L'Unesco, champion du multilatéralisme sur le terrain de l'inclusion ? Du droit à l'éducation pour tout enfant vulnérable au devoir pour tous de formation au mieux-vivre ensemble », *publication imminente* faisant suite au Symposium régional sur *le droit à l'éducation et l'inclusion dans les politiques et pratiques éducatives*, organisé par l'Unesco du 22 au 24 mai 2019 à Abidjan, Côte d'Ivoire.

nécessairement en retard par rapport aux autres acteurs, ni nécessairement novateur, l'État dans sa communication en Afrique montre combien, pour le chercheur en sciences de l'information, il est périlleux de se laisser entraîner par les conclusions globales d'une théorie explicative de tout, quelle qu'elle soit. Les analyses regroupées dans cet ouvrage ont au moins le mérite de se construire en croisant à la fois méthodes inductives et méthodes déductives, de manière à dépasser la seule étude immanente, flottante et la seule étude empirique, seulement descriptive. Averti ou profane, le lecteur devrait trouver intérêt à cette plongée sémio-pragmatique des chapitres proposés, susceptible de mieux lui faire comprendre les jeux d'acteurs et les stratégies adaptatives de la communication de l'État.

L'analyse devra maintenant être prolongée pour ne pas réduire la communication de l'Etat en Afrique à ces seuls enjeux de la construction et de l'animation d'un espace public, politique et sociétal et approfondir la réflexion à l'ensemble des domaines (dix) couverts par les sciences de l'information et de la communication, avec toute l'interdisciplinarité qui caractérise la communauté scientifique ainsi définie⁹. Les domaines ainsi répertoriés concernent les thèmes suivants : médias et journalisme ; images, cinéma, audiovisuel et industries culturelles ; communication publique et politique ; communications et organisations : médiations mémorielles, culturelles et patrimoniales ; numérique : stratégies, dispositifs, usagers ; information, documents et écritures ; design ; organisation des connaissances ; médiation des savoirs, éducation et formation.

⁹ Collectif (2019), *Dynamiques des recherches en sciences de l'information et de la communication*, rapport de la Conférence permanente des Directeurs et Directrices des Unités de recherche en sciences de l'information et de la communication (CPDirSIC), 3^e édition revue et complétée, p. 12.

Bibliographie

Ouvrages

- ANATÉ, Kouméalo, CAPO-CHICHI, Alain, KIYINDOU, Alain (dir.) (2015), *Quand l'Afrique réinvente la téléphonie mobile*, Paris, L'Harmattan.
- ATENGA, Thomas (2007), *Cameroun-Gabon : la presse en sursis*, Paris, éditions Muntu.
- BALANDIER, Georges (1955), *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique des changements sociaux en Afrique centrale*, Paris, Presses Universitaires.
- BANDA, Fackson (2013) (ed.) *Model Curricula for Journalism Education. A compendium of new syllabi*. Paris, Unesco (Unesco Series on Journalism Education), 2013. [en ligne, 2013, July, 5] URL: <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002211/221199E.pdf>
- BANDA, Fackson (2015), (ed.) *Teaching Journalism for Sustainable Development. New syllabi*. Paris, Unesco (Unesco Series on Journalism Education)
- BARRÉ, Rémy, HERNANDEZ, Valéria, MEYER, Jean-Baptiste, VINCK, Dominique (2003), *Diasporas scientifiques. Comment les pays en développement peuvent-ils tirer parti de leurs chercheurs et de leurs ingénieurs expatriés ?*, Paris, IRD Éditions.
- BAYARD, Jean-François (2010), *Les études postcoloniales, un carnaval académique*, Paris, Karthala (coll. "Disputatio").
- BÉNÉTON Philippe (1975), *Histoire de mots. Culture et civilisation*, Paris, Presses de la FNSP, (Coll. "Travaux et recherches de sciences politiques", n° 35).
- BLUMLER, Jay G., CAYROL, Roland, THOVERON, Gabriel (1978), *La télévision fait-elle l'élection ? Une analyse comparative, France, Grande-Bretagne, Belgique*, Paris, Presses de sciences Po (coll. "Académique").
- BOLLIER, David (2014), *La reconnaissance des communs, Pour une société de coopération et de partage*, Paris, éditions Charles Léopold Mayer.
- BOTETEME, Munné Batet (2019), *La camerounisation du message publicitaire audiovisuel*, Paris, L'Harmattan.
- CABEDOCHÉ, Bertrand, (1990), *Les chrétiens et le tiers-monde. Une fidélité critique*, Paris, Karthala.
- CELIS, Karen, KANTOLA, Johanna, WAYLEN, Georgina, WELDON, S. Laurel (2013), *The Oxford Handbook of Gender and Politics*, NY, Oxford University Press.
- CHARTON-BIGOT, Hélène, FOUERE, Marie-Aude, (2013), *Héros nationaux et pères de la nation en Afrique, Revue XX^e siècle*, n°18/2.
- COQUERY-VIDROVITCH, Catherine (2009), *Enjeux politiques de l'histoire coloniale*, Marseille, Agone.
- CYR PANGOP, Alain, JUMBO, Léopold Maurice (dir.) (2019), *Médias, élections et (re)construction identitaire dans l'espace public*, Bruxelles, éditions Complexe Academia Bruxelles et Université de Dschang (Cameroun).
- DALE SCOTT, Peter (2015), *L'Etat profond américain : La finance, le pétrole, et la guerre perpétuelle* (traduction Maxime Chaix de *The American Deep State. Big Money, Big Oil and the struggle for US Democracy*, Rowman & Littlefield Publisher (serie "War and Peace Library"), Plogastel-Saint-Germain, Éditions Demi-Lune (coll. "Résistances").
- De CERTEAU, Michel (1990), *L'invention du quotidien, les arts de faire*, tome 1, Paris, éditions Folio essais.
- De LA HAYE, Yves (1985), *Journalisme, mode d'emploi. Des manières d'écrire l'actualité*, Grenoble, France, ELLUG- Pensée Sauvage.
- EBOUSSI BOULAGA, Fabien (2009), *Les conférences nationales souveraines. Une affaire à suivre*, Paris, éditions Karthala (Coll. "Les Afriques").

- EKAMBO, Jean-Christien (2018), *Médias pionniers au Congo : Se Kukianga 1891 ; Minsamu Miayenge 1892*, Kinshasa et Paris, L'Harmattan, (coll. "Médias d'hier").
- ESQUENAZI, Jean-Pierre (2002), *L'écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- FISKE, John (1987), *Television culture*. London : Routledge.
- FOUCAULT, Michel (1974), *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Gallimard, p. 241 (réédition. 2000).
- GABAY, Michèle (2000), *La nouvelle communication de crise, concepts et outils*, Paris, éditions Stratégie.
- GOFFMAN, Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Les Editions de Minuit.
- GUSFIELD, Joseph (1981), *Drinking Driving and the symbolic order. The culture of public problems*, Chicago, The University Press of Chicago.
- HABERMAS, Jürgen (1988), *Raison et légitimité*, Paris, Payot.
- HUSSERL, Edmund (1936), *La crise des sociétés européennes et la phénoménologie transcendantale*, [rééd. 1972, Paris, Gallimard (Coll. "Tel")].
- JAKOBSON, Roman (1970), *Essai de linguistique générale*, Paris, Seuil, (Coll. "Points").
- KWANSI, Maudrique (2011), *Médias et politique en Afrique combats et survie*, Toronto, Dravetus.
- LAVENUE, Jean-Jacques (2016), *E-révolutions et révolutions*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, (coll. "Espaces politiques").
- LE BOHEC, Jacques (2000), *Les mythes professionnels des journalistes*, Paris, L'Harmattan.
- LEMIEUX, Cyril, (2000), *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses contraintes*, Paris, Métalié.
- MARSEILLE, Jacques (1984), *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel (Bibliothèque de l'évolution de l'humanité).
- MARTIN-BARBERO, Jesús (2002), *Des Médias aux médiations. Communication, cultures et hégémonie*, Paris, CNRS Éditions, (coll. "CNRS Communication").
- MATTELART, Armand, MATTELART, Michèle, DELCOURT, Xavier (1984), *La culture contre la démocratie? L'audiovisuel à l'heure du transnational* Paris, La Découverte (Coll. "Cahiers Libres").
- MATTELART Armand (1992), *La communication-monde. Histoire des idées et des stratégies*, Paris, La Découverte/textes à l'appui (Série "Histoire contemporaine"), pp. 102-103.
- MATTELART, Armand (2005), *Diversité culturelle et mondialisation*, Paris, La Découverte (Coll. "Repères").
- MATTELART, Tristan (1995), *Le cheval de Troie audiovisuel. Le rideau de fer à l'épreuve des radios et télévisions transfrontières*, Grenoble, PUG.
- MATTELART, Tristan (dir.) (2002), *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers-monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck Universités (Coll. "Medias. Recherches. Études").
- MEMMI, Albert (1957). *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, Paris, Buschet-Chastel, Correa.
- MIÈGE, Bernard (1996), *La société conquise par la communication. T. I – Logiques sociales*, Grenoble, PUG (Coll. "Communication, Médias, Société").
- MIÈGE, Bernard (2007), *La société conquise par la communication. T. III - Les TIC entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, PUG (Coll. "Communication, Médias, Société").

- MEZRIOUI, Racha, TOUATI, Zeineb (dir.) (2016), *Médias et technologies numériques. Constructions identitaires et interculturalités*, Tunis et Paris : L'Harmattan (Coll. "Socio-anthropologie des mondes méditerranéens").
- MORIN, Edgar, LE MOIGNE, Jean-Louis (1999), *L'intelligence de la complexité*, Paris, L'Harmattan.
- N'GUESSAN, Julien, Atchoua, (2016), *Les espaces publics informels en Afrique. « Sorbonne », « Agoras et Parlements », « Grins »*, Paris, Abidjan, L'Harmattan Afriques.
- PAREKH, Bhikhu (2000), *Rethinking Multiculturalism: Cultural Diversity and Political Theory*. Basingstoke: Macmillan Press/Palgrave.
- RAWLS, Jerry (1999), *Collected papers*, Cambridge MA, Harvard University Press.
- REBOUL, Olivier (1980), *Langage et idéologie*, Paris, PUF.
- SEN, Amartya (2005), *La démocratie des autres. Pourquoi la liberté n'est pas une invention de l'Occident*, Paris, Manuels Payot.
- SHANNON, Claude, WEAVER, Warren (1949) *The Mathematical theory of communication*, (traduit en français sous le titre : *Théorie mathématique de la communication*, Paris, Retz, 1975.
- RIVASI, Michèle, CRIE, Hélène (1998), *Ce nucléaire qu'on nous cache*, Paris, Albin Michel.
- SEN, Amartya (2005), *La démocratie des autres. Pourquoi la liberté n'est pas une invention de l'Occident*, Paris, Manuels Payot.
- TJADE EONE, Michel (2005), *Et si le terrorisme manipulait les médias ?*, Paris, PUF.
- VON BERTALANFFY, Ludwig. (1968), *General system theory: Foundations, development, applications*, New York : George Braziller.
- WACHTEL, Nathan (1971), *La vision des vaincus. Les Indiens du Pérou devant la conquête espagnole*, Paris, Gallimard.
- WORONTZOFF, Madeleine (1975), *Nom: Lénine. Profession: reporter. La conception de la presse chez Lénine*, Paris, Éditions de la Taupe rouge.
- YU, Keping (2008), *Globalization and changes in China's governance*, Leiden, Brill.

Chapitres d'ouvrages et articles dans revues scientifiques

- AÏSSA, Merah (2015), « Discours de changement dans les discussions juvéniles en ligne : cas des commentaires de l'actualité », pp. 197-212, in AMSIDDER, Abderrahman, DAGHMI, Fathallah, TOUMI, Farid (dir.) (2015), *Médias et changements. Formes et modalités de l'agir citoyen*, Paris, l'Harmattan (coll. "Communication et civilisation").
- AJDJOVI, Emmanuel V. (2007), « La voix des sans-voix : la radio communautaire, vecteur de citoyenneté et catalyseur de développement en Afrique », *Africultures* 2007/2 (n° 71), pp. 90-97.
- ALEMANNI, Sylvie P., CABEDOCHÉ, Bertrand, (2011), « Suicide as the ultimate response to the effects of globalisation. France Télécom, psychosocial risks and communicational implementation of the global workplace », *Intercultural Communication Studies Journal* (International Association for Intercultural Communication Studies), Guangzhou and Macao Polytechnic University (China) and University of Rhode Island, Kingston, USA, Vol. XX, Issue 2, august 2011, pp. 24-40. <http://www.uri.edu/iaics/content/2011v20n2/04SylvieP.AlemanniBertrandCabedoché.pdf>.
- AMSIDDER, Abderrahman, DAGHMI, Fathallah, TOUMI, Farid (2015), « Usages du numérique dans un contexte en mouvements. Soulèvements "arabes" et "amazighs" au Maghreb », pp. 61-76, in AMSIDDER, Abderrahman, DAGHMI, Fathallah, TOUMI, Farid (dir.) (2015), *Médias et changements. Formes et modalités de l'agir citoyen*, Paris, l'Harmattan (coll. "Communication et civilisation").
- APPEL, Violaine (1999), « Perrier : la mise en système médiatique d'une crise », *Communication organisation ; Crise et communication*, n° 16, 2^e semestre 1999, pp. 65-77.

- ATENGA, Thomas, WANGUE, Jean Édimo (2014), « Le président me parle par texto : semiosis des usages du sms en régime autoritaire à partir du cas camerounais », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°15/2B, 2014, p. 135 à 146, consulté le jeudi 1 octobre 2015, [en ligne] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/12-Atenga/index.html>
- AUBIN, France, AGBOBLI, **Christian** (2014), « Perspectives critiques sur la communication pour le développement », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 4 | 2014, mis en ligne le 01 janvier 2014, consulté le 05 octobre 2017. URL : <http://rfsic.revues.org/915> ; DOI : 10.4000/rfsic.915.
- BALME, Richard (2014), « L'État chinois en action », *Revue française d'administration publique*, n° 150, pp. 297-304.
- BARBER, Nicholas (2014), « Marginalized Communities and ICTs: The Case of Bagyeli Participatory Video and Mapping », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°15/2B, 2014, p. 123 à 133, consulté le jeudi 1 octobre 2015 , [en ligne] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/11-Barber/index.html>.
- BERNAULT, Florence, TONDA, Joseph (2000), « Dynamiques de l'invisible en Afrique », *Politique africaine*, 2000 / 3, n° 79, pp. 5-16.
- BERUBE, Farrah (2015), « #YoSoy132, la mobilisation citoyenne mexicaine qui a secoué les élections présidentielles de 2012 », pp. 145-160, in AMSIDDER, Abderrahman, DAGHMI, Fathallah, TOUMI, Farid (dir.) (2015), *Médias et changements. Formes et modalités de l'agir citoyen*, Paris, l'Harmattan (coll. "Communication et civilisation").
- BIDI, Georges, BANE, Mouhamadou, FEIGE, Jimmy (s.d.), « Les administrations africaines à l'heure de la modernisation : la RSO comme facteur clé de succès au Sénégal », s.l., broché.
- BIGOT, Laurent (2019), « Vers un fact-checking participatif : permettre aux citoyens de se réappropriier la politique », pp. 220-238, in Alain Cyr Pangop et Léopold Maurice Jumbo, (dir.) (2019), *Médias, élections et (re)construction identitaire dans l'espace public*, Bruxelles, éditions Complexe Academia Bruxelles et Université de Dschang (Cameroun).
- BOURSIN, Françoise (1999), « Crise de la confiance ou de la communication politique ? », *Communication organisation*, "Crise et communication", n° 16, 2^e semestre 1999.
- BOUZON, Arlette (1999), « Communication de crise et maîtrise des risques dans les organisations », *Communication organisation ; "Crise et communication"*, n° 16, 2^e semestre 1999, pp. 48-49.
- BRUGNICOURT, Jacques (193), « Le mimétisme administratif en Afrique, obstacle majeur du développement », *Revue Française de Science Politique*, 23-6, pp. 1239-1267.
- CABEDOCHÉ, Bertrand, (2003), « Une stratégie de repositionnement au sein de l'espace public », pp. 135-268 in Bertrand Cabedoche, *Ce nucléaire qu'on nous montre. Construire la socialité dans le débat sur les énergies*, Paris, L'Harmattan.
- CABEDOCHÉ, Bertrand, (2004), « Historicité, didacticité et scientificité du discours d'information médiatique. La construction du récit commémoratif dans la presse magazine », *Les Cahiers du journalisme*, n° 13, septembre, pp. 40-79.
- CABEDOCHÉ, Bertrand, RUELLAN, Denis, LE CAM, Florence (2006), « L'information de service public. Résultats. L'identité éditoriale de sites de municipalités en Bretagne », *Marsouin.org, Mesure et analyse des usages numériques, Groupement d'intérêt scientifique Marsouin*, 16 mai 2006. http://www.marsouin.org/article.php3?id_article=106
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2006a), « Étudier les médias : une approche nécessairement paradoxale », pp. 77-100, in Arlette Bouzon (dir.), *La communication organisationnelle en débat. Champs, concepts, perspectives*, Paris, L'Harmattan.
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2006b), « Do the Media help us Grasp European Realities ? Philosophical, ethical and methodological questions. », pp. 202-216, in Nico Carpentier, Pille Pruilmann-Vengufeldt, Kaarle Nordenstreng, Maren Hartmann, Peter Vihalemm et Bart Commaerts (ed.), *Researching media, democracy and participation. The intellectual work of*

the 2006 European media and communication doctoral summer school, Tartu, University of Tartu Press, october 2006.

- CABEDOCHE, Bertrand (2007) "Information and communication : do these terms define absolute opposite practices and concepts ? Reflections from OMBs", pp. 87-101, in Nico Carpentier, Pille Pruulmann-Vengufeldt, Kaarle Nordenstreng, Maren Hartmann, Peter Vihalemm et Bart Commaerts (eds.), *Media Technologies and democracy in an Enlarged Europe. The intellectual work of the 2007 European media and communication doctoral summer school*, Tartu, University of Tartu Press, october. http://www.researchingcommunication.eu/reco_book3.pdf
- CABEDOCHE, Bertrand (2009), « L'obamania à la française, consécration d'une stratégie *open source* ou nouvel Olympisme ? », *Les Cahiers du journalisme*, n° 20, 2009, pp. 166-193.
- CABEDOCHE, Bertrand (2010), « Open source strategies and media in political elections of the new millenium: an emerging script on technological determinism ? », pp. 215-234, in Vartanova, Elena L. (ed.), 2010, *Content, channels and audiences in the new millenium : interactions and interrelations*, Moscow (Russia), Faculty of journalism, Lomonosov Moscow State University – MediaMir., ISBN 978-5-211-05873-6.
- CABEDOCHE, Bertrand (2013a), « Des sciences de l'information et de la communication à équidistance de tout déterminisme : un état de la recherche en France relative à la couverture médiatique des "révolutions arabes" », pp. 279-300, in Sihem Najjar (dir.), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques (Monde arabe, Europe de l'Est, Amérique Latine)*, Tunis et Paris : IRMC-Karthala.
- CABEDOCHE, Bertrand, (2013b), « Diversité culturelle et régulation : des convocations terminologiques historiquement et politiquement délicates », pp. 53-68, in Jamal Eddine Naji et Yves Théorêt (dir.), *Réflexions sur les diversités mondiales*, (Orbicom, Unesco et HACA), Casablanca, Les éditions maghrébines Aïn Sebaâ. Vidéo : <http://orbicom.ca/fr/archives/188-morocco-2013-videos.html>
- CABEDOCHE, Bertrand, (2014) « Culture du chiffre et responsabilité sociale : le déplacement de la charge de l'incertitude sur le facteur humain à France Télécom », pp. 21-40, in Valérie Lépine, Fabienne Martin-Juchat, Chrystelle Millet-Fourrier, (dir), *Acteurs de la communication des entreprises et des organisations. Pratiques et perspectives*, Grenoble, PUG, 2014 (Coll. "Communication, médias et sociétés").
- CABEDOCHE, Bertrand (2016a), « 'Communication Internationale' et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information-communication en France », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 18/2016(2), pp. 55-82.
- CABEDOCHE, Bertrand (2016b), « Enjeux de l'open data pour la production et la diffusion du savoir en tant que *bien commun* », pp. 136-149, in Yves Théorêt et Manuel Alejandro Guerrero Martinez (dir.), *Données ouvertes, citoyens, société et médias*, Mexico, Mobius International et Universidad Iberoamericana, Paris, Créatic, Les éditions de l'immatériel, (Coll. "Ecritures du monde").
- CABEDOCHE, Bertrand, (2017), « La reconfiguration des expressions culturelles à l'aune du journalisme cardinal ? », pp. 247-269, in Aïssah Merah, Michèle Gellereau, Nabila Aldjiaa Bouchalaa (dir.), *Reconfiguration des expressions et des pratiques culturelles à l'ère du numérique*, Paris, Béjaïa, L'Harmattan, 2017 (Coll. "Socio-anthropologie du monde méditerranéen"), p. 252.
- CABEDOCHE, Bertrand (2019), « Une recherche de plus en plus structurante depuis l'Afrique sur la relation entre les technologies de l'information et de la communication et le changement social », pp. 329-399, in Thomas Atenga (dir.), *Les apories des questions de développement dans les sciences de l'information et de la communication en Afrique. Mélanges offerts au Professeur Missè Missè*, Douala, Bruxelles, Academia Bruxelles
- CAPITANT, Sylvie (2008), « La radio en Afrique de l'Ouest, un « média carrefour » sous-estimé ? L'exemple du Burkina Faso », *Réseaux*, vol. 150, no. 4, 2008, pp. 189-217.

- CARITEY, Jacques (1980). « Rumeur et politique », *Revue administrative*, n° 33 (mai-juin), pp. 250-252.
- CHENEAU-LOQUAY, Annie (2001), « Les territoires de la téléphonie mobile », *Network and Communication Studies*, 15 (1-2), 121–132.
- CHENEAU-LOQUAY, Annie (2003), « Fracture numérique : un concept à soumettre à la question », *Revue Netcom*, vol. 15, n°1-2, septembre, introduction.
- CHENEAU-LOQUAY, Annie (2011), « Rôle joué par l'économie informelle dans l'appropriation des TIC en milieu urbain en Afrique de l'Ouest », *Netsuds* [En ligne], numéros en texte intégral, Sociétés africaines de l'information : illustrations sénégalaises, Mis à jour le 10/05/2011. URL: <http://revues.mshparisnord.org/netsuds/index.php?id=219>
- CHEVE, Dominique (2003), « *Les stéréotypes, entre opinion et posture critique* », pp. 201-206, in Gilles Boetsch et Christiane Villain-Gandossi (dir.) (2003), *Les stéréotypes dans les relations Nord-Sud*. Hermès30, Paris, CNRS éditions.
- CHOUIKHA, Larbi (2009), « Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : l'expérience de Tunisnews », pp. 221 et s., in Khadija MOHSEN-FINAN (dir), *Les Médias en Méditerranée : nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*, Arles, Actes Sud et MMSH.
- COLLIGNON, Béatrice (2007), « Note sur les fondements des *postcolonial studies* », *EchoGéo* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 06 mars 2008, consulté le 2 septembre 2013. URL : <http://echogeo.revues.org/2089> ; DOI : 10.4000/echogeo.2089
- COURMONT, Barthélémy (2019), « Au temps des routes de la soie », *Revue internationale et stratégique*, 2019/1, (N° 113), pp. 209-214.
- CYR PANGOP, Alain, (2019a), introduction, in Alain Cyr Pangop et Léopold Maurice Jumbo, (dir.) (2019), *Médias, élections et (re)construction identitaire dans l'espace public*, Bruxelles, éditions Complexe Academia Bruxelles et Université de Dschang (Cameroun).
- CYR PANGOP, Alain, (2019b), « Labellisation des "présidentiabiles" et construction d'une identité politique : le pouvoir médiatiques des élections aux Etats-Unis entre récits et éthique », pp. 48-65, in Alain Cyr Pangop et Léopold Maurice Jumbo, (dir.) (2019), *Médias, élections et (re)construction identitaire dans l'espace public*, Bruxelles, éditions Complexe Academia Bruxelles et Université de Dschang (Cameroun).
- DAHLGREN, Peter (2000), « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », *Réseaux*, volume 18 n°100, pp. 157-186.
- DAHMEN-JARRIN, Zouha (2011), « L'activisme numérique en Tunisie : entre individuation et action citoyenne », *Cahiers du Cédimes. TIC nomades et développement social*, vol. V, n° 1, pp. 47-64.
- DAIM-ALLAH, Warda (2015) « YouTube comme espace d'expression et de contestation pour les jeunes de Béjaïa : de la dérision à l'engagement citoyen », pp. 213-230, in AMSIDDER, Abderrahman, DAGHMI, Fathallah, TOUMI, Farid (dir.) (2015), *Médias et changements. Formes et modalités de l'agir citoyen*, Paris, l'Harmattan (coll. "Communication et civilisation").
- DAMOME, Étienne (2014), *Radios et religions en Afrique subsaharienne. Dynamisme, concurrence, action sociale*, Bordeaux, PUB.
- DAMOME, Étienne (2015) « Pratiques radiophoniques et dynamiques communautaires des jeunes à l'ère numérique », *Réseaux*, 2015/6 (n° 19), pp. 229-263.
- DAOUIDI, Bouchra (2015), « Résistances et activisme anti-vote électronique : quels outils sont mobilisés par les militants pour lutter contre l'application des TIC sur le marché électoral », pp. 129-144, in AMSIDDER, Abderrahman, DAGHMI, Fathallah, TOUMI, Farid (dir.), *Médias et changements. Formes et modalités de l'agir citoyen*, Paris, l'Harmattan (coll. "Communication et civilisation").

- DEGORCE, Alice, PALÉ, Augustin (2018), « Performativité des chansons du Balai citoyen dans l'insurrection d'octobre 2014 au Burkina Faso », *Cahiers d'Études africaines*, 2018/1 (n° 229), pp. 127-153.
- DELFORCE, Bernard (1996), « La responsabilité sociale du journaliste : donne du sens », *Les Cahiers du journalisme*, n° 2, pp. 19 et s.
- DELFORCE, Bernard, NOYER, Jacques (1999) « Constructivisme et discoursivité sociale », *Études de communication. "La médiatisation des problèmes publics"*, n° 22, décembre, pp. 21 et s.
- DELFORCE, Bernard (2004), « Une approche pertinente du journalisme », *Questions de communication*, n°6, pp. 111-133.
- Du BOIS De GAUDUSSON, Jean (2009), « Le mimétisme post-colonial, et après ? », *Pouvoirs*, 2009/2 (n° 129), pp. 45-55.
- DUFY, Caroline, THIRIOT, Céline (2013), « Les apories de la transitologie : quelques pistes de recherche à la lumière d'exemples africains et post-soviétiques », *Revue Internationale de Droit comparé*, vol. 20, n° 3, pp. 19-40.
- FELSTINER, William L. F., ABEL, Richard L., SARAT, Austin (1980 - 1981), "The Emergence and Transformation of Disputes: Namīn, Blaming, Claiming ...", *Law & Society Review*, Vol. 15, No. 3/4, Special Issue on Dispute Processing and Civil Litigation, pp. 631-654.
- FELSTINER, William L. F., ABEL, Richard L., SARAT, Austin (1999) : « L'émergence et la transformation des litiges : réaliser, reprocher, réclamer », *Politix*. Vol. 4, n°16, pp. 41-54.
- FOUTEM, Thierry-Martin, (2019), « Les radios communautaires et le développement de la culture politique électoraliste au Cameroun », pp. 228-247, in Alain Cyr Pangop et Léopold Maurice Jumbo (dir.) (2019), *Médias, élections et (re)construction identitaire dans l'espace public*, Dschang (université de), Saint-Denis, éditions Connaissances et savoirs.
- FOUTEM, Thierry-Martin, SAHA, Zacharie, (2019), « Médias privés et communication électoraliste : étude de la trajectoire d'une ligne éditoriale partisane au cours des périodes électorales », pp. 189-207, in Alain Cyr Pangop et Léopold Maurice Jumbo (dir.) (2019), *Médias, élections et (re)construction identitaire dans l'espace public*, Dschang (université de), Saint-Denis, éditions Connaissances et savoirs.
- GALTUNG, Johan (1998), « *High Road, Low Road. Charting the course for peace journalism* », *Track Two : constructive approaches to Community and Political conflicts*, vol. 7, n° 4, december, University of Cape Town, pp. 95-102.
- GAUDUCHEAU, Nadia (2008), « La communication des émotions dans les échanges médiatisés par ordinateur : bilan et perspectives », *Bulletin de Psychologie*, Vol. 61, n° 4, pp 389-404.
- GOMEZ MONT, Carmen (1999), « Médias et néo-zapatisme dans la crise mexicaine », *Communication organisation ; "Crise et communication"*, n° 16, 2^e semestre 1999, p. 174.
- GOUBA, Firmin (2018), « Réseaux sociaux et communication publique/politique au Burkina Faso », pp. 199-216, in ABIL, Abdallah, AMSIDDER, Abderrahmane, BENDAHAN, Mohamed *La communication publique en Afrique. Regards croisés*, Agadir, Larlanc/Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
- GUEYE, Babacar (2009), « La démocratie en Afrique : succès et résistances », *Pouvoirs*, 2009/2, n°129, pp. 5-26.
- GUMA, Prince Karakire (2014), "Revisiting Homophobia in Times of Solidarity and Visibility in Uganda", *RupKatha Journal on Interdisciplinary Studies in Humanities. Special Issue on LGBT & Queer Studies*, edited by Titha Prasad Mukhopadhyay, Volume VI, Number 1, Kolkata, India, 2014, pp. 97-107.
- HALL, Stuart (1994), « Codage, décodage », *Réseaux*, n° 68, pp. 27-39.
- JEDLOWSKI, Alessandro (2013), « From Nollywood to Nollyworld : processes of transnationalization in the Nigerian Video Film Industry », pp. 25-45, in Matthias Krings,

- Onookome Okome (eds), *Global Nollywood. The Transnational Dimension of An African Video Film Industry*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press.
- JOSSERAN, Tancrède (2018), « Etat profond. Le pouvoir derrière le pouvoir », *Conflits*, n°16, janvier-février-mars, pp. 23-25.
 - JOUËT, Josiane (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, volume 18, n° 100, pp. 487-521.
 - JUMBO, Léopold Maurice (2019), « Entre réel, imagination et incertitudes des identités : une troublante confusion dans le traitement médiatique des élections présidentielles gabonaises de 2016 », pp. 176-186, in Alain Cyr Pangop et Léopold Maurice Jumbo, (dir.) (2019), *Médias, élections et (re)construction identitaire dans l'espace public*, Dschang (université de), Saint-Denis, éditions Connaissances et savoirs.
 - KAMENI WENDEU, Anne-Clotilde (2019), « L'environnement médiatique lors d'une élection : étude comparative des stratégies discursives sur Elecama en période pré-électorale dans les quotidiens *Cameroon-Tribune* et *Le Messenger* (Février 2010- Avril 2011), pp. 259-273, in Alain Cyr Pangop et Léopold Maurice Jumbo, (dir.) (2019), *Médias, élections et (re)construction identitaire dans l'espace public*, Dschang (université de), Saint-Denis, éditions Connaissances et savoirs.
 - KUNOCK, Afu Isaiah (2017), "Boko Haram Insurgency in Cameroon : Role of Mass media in conflict Management", pp. 226-244, in Tendai Chari, Nhamo A. Mhiripiri (eds), *Media Law, Ethics and Policy in the Digital Age*, Hershey, IGI Global (Series "Advances in Media Entertainment and the Art", AEMA).
 - LAFRANCE, Jean-Paul (2015), « Le phénomène mondial des mobilisations citoyennes : le rôle des individus et des organisations sociales », pp. 47-60, in AMSIDDER, Abderrahman, DAGHMI, Fathallah, TOUMI, Farid (dir.), *Médias et changements. Formes et modalités de l'agir citoyen*, Paris, l'Harmattan (coll. "Communication et civilisation").
 - LAVOINNE, Yves (1999), « Publicité des débats et espace public », *Études de communication. La médiatisation des problèmes publics*, n° 22, décembre, pp. 123-125.
 - LE CARDINAL, Gilles, GUYONNET, Jean-François, POUZOULLIC, Bernard (1999), « Construire la confiance, une vertu nouvelle pour sortir du désir mimétique et de la violence », *Communication et organisation*, n° 16, 2^e semestre 1999, pp. 215-226.
 - LECOMTE, Romain (2013a), « Expression politique et activisme en ligne dans un contexte autoritaire », pp. 51-86, in Sihem Najar (dir.), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, Karthala (Coll. "Hommes et société").
 - LECOMTE, Romain, (2013b), « Au-delà du mythe de la "Révolution 2.0". Le rôle des 'médias sociaux' dans la révolte tunisienne », pp. 161-180, in Amin Allal et Thomas Pierret (Eds.), *Au cœur des révoltes arabes. Devenirs révolutionnaires*, Paris, Armand Colin.
 - LITZ, Marc (2015), « Les pétitions en ligne comme nouvel espace d'action citoyenne », pp. 95-107, in AMSIDDER, Abderrahman, DAGHMI, Fathallah, TOUMI, Farid (dir.), *Médias et changements. Formes et modalités de l'agir citoyen*, Paris, l'Harmattan (coll. "Communication et civilisation").
 - MADANI, Lotfi (2002), « L'antenne parabolique en Algérie, entre dominations et résistances », pp. 177-210, in Tristan Mattelart (dir.) (2002), *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers-monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck Universités (Coll. "Médias. Recherches. Études").
 - MAJDOUL, Bouchaïd (2018), « Presse et construction de la réalité du Sida au Maroc. Cas exemplaire du quotidien Attajdid », pp. 179-198, in ABIL, Abdallah, AMSIDDER, Abderrahmane, BENDAHAN, Mohamed *La communication publique en Afrique. Regards croisés*, Agadir, Larlanco/Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
 - MATTELART, Armand (1995) « Nouvelles utopies, grandes inquiétudes. Une éternelle promesse : les paradis de la communication », *Le Monde Diplomatique*, novembre.

- MATTELART, Tristan (2009), « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs », *tic&société* [En ligne], Vol. 3, n° 1-2 | 2009, mis en ligne le 14 décembre 2009, consulté le 05 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/600> ; DOI : 10.4000/ticetsociete.600.
- MISSÈ, Missè (2002), « Télévisions internationales et changements sociopolitiques en Afrique sub-saharienne », pp. 103-124, in Tristan Mattelart (dir.) (2002), *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers-monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck Universités (Coll. "Médias. Recherches. Études").
- MORIN, Edgar (1976), « Pour une crisologie. La notion de crise », *Communications*, n° 25, Paris, Seuil, 1976, pp. 149-163.
- MOUTHÉ, Gildas (2019), « De la démocratie à la médiacratie : les médias font-ils l'élection ? », pp. 188-199, in Alain Cyr Pangop et Léopold Maurice Jumbo, (dir.) (2019), *Médias, élections et (re)construction identitaire dans l'espace public*, Dschang (université de), Saint-Denis, éditions Connaissances et savoirs.
- NAJAR, Sihem (2011), « Les pratiques sociales de l'Internet et les transformations des identités et des liens sociaux au Maghreb », *Méditerranée*, 116 | 2011, 49-57.
- NEVEU, Erik (1999), « L'approche constructiviste des "problèmes publics". Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication. La médiatisation des problèmes publics*, n° 22, décembre 1999, pp. 41-57.
- NORDENSTRENG, Kaarle, VARIS, Tapio (1974), « La circulation à sens unique ? Revue et analyse de la circulation des programmes de télévision dans le monde », *Études et documents d'information*, n° 70, Paris, Unesco, pp. 15-44.
- NORDENSTRENG, Kaarle (2011), « McBride report as a culmination of NWICO », *Les Enjeux de l'information et la communication, Supplément 2010-A*. Grenoble : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2010-supplementA/Nordenstreng/index.html, [consulté 28/03/11].
- OLIVESI, Stéphane (2006), « Communication d'entreprise : une économie du pouvoir », *Hermès, La Revue*, 2006/1, n° 44, pp. 65-69.
- OLLIVIER, Bruno (1999), « (Re)problématiser la crise à la lumière de la communication des organisations », *Communication organisation ; Crise et communication*, n° 16, 2ème semestre 1999, pp. 21 et suiv.
- PLOTTU, Eric (1999), « Les crises et leur gestion », *Sciences de la société. Urgence et décision*, Presses Universitaire du Mirail, n° 44, mai 1998, pp. 155 et s.
- PULVAR, Olivier (2009), « Constructions identitaires et communications médiatisées en Martinique », In IDELSON Bernard, MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO, Valérie (dir.), *Paroles d'outre-mer. Identités linguistiques, expressions littéraires, espaces médiatiques*, Paris, l'Harmattan, pp. 215-222.
- PULVAR, Olivier (2013), « Communications et identités diasporiques des Antillais en France », pp. 71-86, in Christian Agbobli, Oumar Kane, Gaby Hsab (dir.), *Identités diasporiques et communication*, Québec, PUQ.
- SAKPANE-GBATI, Biléou (2011), « La démocratie à l'africaine », *Éthique publique*, [en ligne], vol. 13, n° 2 / 2011, mis en ligne le 30 octobre 2012, consulté le 01 septembre 2019. Url : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/679>.
- SANCHEZ, Béatrice (2019), « La performance du Nous-peuple. Quand le peuple se déclare », pp. 27-47, in Alain Cyr Pangop et Léopold Maurice Jumbo, (dir.) (2019), *Médias, élections et (re)construction identitaire dans l'espace public*, Bruxelles, éditions Complexe Academia Bruxelles et Université de Dschang (Cameroun).
- SASSEN, Saskia (1999), « Globalisation et revendications. La ville globale », in Michel, Wieviorka, Jocelyne, Ohana, *La différence culturelle. Une reformulation des débats*, Colloque de Cerisy, Paris, Balland, 2001 (Coll. "Voix et regards"), pp. 323-334.

- SICARD, Marie-Noëlle (1999), « Les médias à l'épreuve des crises technologiques », *Communication organisation ; Crise et communication*, n° 16, 2^e semestre 1999, pp. 132.
- SIMPFENDORFER, Ben (2012), « La nouvelle Route de la Soie », *Études*, 2012/5, tome 416, pp. 595-604.
- THUSSU, Daya (2016), « The scramble for Asian soft power in Africa », *Les Enjeux de L'Information et de la communication*, n° 17/2, pp. 225-237, [en ligne], URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/15-Thussu/>
- TOUATI, Zeineb (2015), « Interactions sociosymboliques et tabous sociaux, entre évolution sociopolitique et communication sur Internet », pp. 181-196, in AMSIDDER, Abderrahman, DAGHMI, Fathallah, TOUMI, Farid (dir.) (2015), *Médias et changements. Formes et modalités de l'agir citoyen*, Paris, l'Harmattan (coll. "Communication et civilisation").
- TREMBLAY, Gaëtan., MIEGE, Bernard (1998), « Introduction, théories sociales de la communication et théories communicationnelles de la société », *Loisir et société*, vol. 21, n° 1, pp. 11-25.
- VAN DEURSEN, Alexander, VAN DIJK, Jan (2010), "Internet skills and the digital divide", *New Media and Society*, 13(6), pp. 893-911.
- VITTIN, Théophile E. (2002), « L'impact des radios internationales en Afrique noire », pp. 81-102, in Tristan Mattelart (dir.), *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck université, (coll. "Médias recherches. Études").
- XUE, Lan, ZHONG, Kaibin (2012), « Réforme nationale et intégration mondiale : la réforme de l'administration publique en Chine ces trente dernières années », *Revue internationale des sciences administratives* 2, Vol. 78, pp. 301-322.
- YONGA, Suzy (2019), « Guerre contre Boko Haram : étude comparative de la couverture faite par la presse gouvernementale et la presse privée au Cameroun », pp. 90-139 in Alain Cyr Pangop et Léopold Maurice Jumbo (dir.) (2019), *Médias, élections et (re)construction identitaire dans l'espace public*, Dschang (université de), éditions Connaissances et savoirs.

Thèses

- BITOND, Adrien (2016), *Titraillies, interactions et construction d'un espace public autour de la presse écrite : une analyse ethno-sociologique du kiosque à journaux au Cameroun*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes.
- FADHLOUN BARBOURA, Iditel (2018) *La construction du transnationalisme à l'épreuve des crises identitaires. Cas des migrants et descendants de migrants tunisiens votant à distance*, thèse pour le doctorat en science politique (dir. Paul Bacot), Lyon, Institut d'Études Politiques.
- HEUCHOU, Manuella, Nana (2017), *Les portails d'information générale au Cameroun : des pratiques de visionnage des écrits d'écran à la formation des sujets*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes.
- NDEKE, Jonas, Charles (2019), *Les journaux télévisés dans le contexte de l'émergence d'un nouvel écosystème de l'information au Congo (Brazzaville) : la difficile construction d'un espace public fragmenté, entre télévisions nationales, publique (Télé-Congo) et privée (DRTV), médias transnationaux et médias nationaux (1990-2018)*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes.
- NGONO, Simon (2019), *Espace(s) public(s) des débats télévisés au Cameroun : constitution, acteurs et économie(s) de production*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes.
- RAKOTOARY, Sarah (2018), *Dynamiques infocommunicationnelles d'une communauté connectée : une analyse des formes socioculturelles de la diaspora malgache présente sur Facebook*, Grenoble, Université Grenoble Alpes.

- TAO, Tingting (2018), *La communication socio-politique sur les réseaux sociaux en Chine. Une analyse du micro-blogging chinois Sina Weibo*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes.
- ZHAO, Min, (2018), *Les représentations médiatiques de la Chine en France dans le cadre de la communication interculturelle*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes.

Communication à colloque scientifique

- AMESSINOU, Kossi (2017), « Technologies mobiles dans le milieu agricole au sud Bénin, vue du producteur d'ananas », *Communication, Technologies, Développement*, n° 4, 2017, à partir de la communication orale présentée lors du colloque *Objets connectés. Perspectives pour un développement intelligent*, 16-17 mars 2017, Université Bordeaux-Montaigne
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2016c) « La puissance publique, acteur du droit du citoyen à l'information ? Une approche historique et contemporaine des enjeux liés aux politiques publiques en matière de droit à l'information », conférence d'ouverture au colloque *Quelle politique publique pour garantir le droit du citoyen à l'information ?*, invité par l'Institut français de Tunisie, dans le cadre du programme de conférences *Tunisie an V*, avec le soutien du Fonds d'Alembert, auditorium de l'IFT, Tunis, 10 mai 2016, non encore publié.
- DALHGEN, Peter (2016), « Is the Western Paradigm Useful for Brazil and South Africa ? », communication pour le colloque international *Comparing Media systems in BRICS countries : a review of conventional paradigms*, Moscou, *Higher School of Economics*, 25-26 avril 2016.
- KIRIYA, Ilya (2016), « BRICS media studies against Western Databases : a critical study of BRICS publications », communication pour le colloque international *Comparing Media systems in BRICS countries : a review of conventional paradigms*, Moscou, *Higher School of Economics*, 25-26 avril 2016.
- NORDENSTRENG, Kaarle (2016), « Empirical review of media systems in the BRICS countries », communication pour le colloque international *Comparing Media systems in BRICS countries : a review of conventional paradigms*, Moscou, *Higher School of Economics*, 25-26 avril 2016.